

Responsabilité sociale et entrepreneuriale

Ensemble pour demain. Depuis 1826.

Engagés en faveur d'un futur durable: au sein de l'entreprise et avec notre clientèle, nous faisons vivre la durabilité et nous l'encourageons.

Le modèle d'affaires d'une société d'assurances est par essence durable et solidaire: un assureur prend en charge les risques qui pèsent sur sa clientèle et la protège ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Dans notre cœur de métier et au-delà, la vision du développement durable de la Mobilière, entreprise adossée à une coopérative, englobe la responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique. À cet égard, nos valeurs d'entreprise «humains», «proches» et «responsables» constituent des repères. En 2022, conformément à nos orientations stratégiques, nous avons élaboré et adopté une stratégie en la matière, qui se fonde sur l'analyse de matérialité réalisée au cours de l'exercice précédent ainsi que sur nos cinq thématiques clés. Dans cette optique, la Mobilière accorde une attention particulière à la prévention et à la résilience. Durant l'exercice sous revue, tant le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA que celui de la Coopérative ont confirmé et approuvé les prescriptions et les objectifs établis pour l'ensemble des thématiques clés.

Nos cinq thématiques clés

Climat et énergie

Réduire, investir, sensibiliser: tel est le fondement de notre stratégie climatique. D'ici 2030, nous entendons réduire notre empreinte carbone de 50% par rapport à 2018. À cet égard, nous mettons l'accent sur la mobilité et les énergies renouvelables.

Produits d'assurance et prestations de service

80 agences générales offrent un service de proximité à la clientèle et soutiennent l'économie locale. Grâce à des produits et prestations adaptés aux besoins de la clientèle, nous construisons la société de demain.

Engagement sociétal

Nous nous engageons en faveur d'une vision globale du développement durable. Nous investissons dans la recherche, la culture et la prévention des dangers naturels. S'agissant des grandes questions de notre époque, nous favorisons le dialogue et développons avec nos partenaires des ébauches de solutions dans le cadre de processus cocreatifs.



Investir de manière responsable

Grâce à notre politique de placement, nous soutenons la transformation de l'économie afin de la faire évoluer vers des modèles d'affaires durables. Pour nos placements, nous définissons des objectifs visant à atteindre un portefeuille compatible «zéro net» d'ici 2050.

Personnel et univers de travail

En tant qu'employeur responsable, la Mobilière propose des modèles de travail modernes et flexibles, et favorise l'apprentissage tout au long de la vie. Nous formons la relève dans toutes les régions de Suisse.

Seuls l'interconnexion et le regroupement de différentes compétences peuvent aboutir à des solutions durables crédibles. Forts de cette conviction et fidèles à notre tradition coopérative, nous analysons notre contribution dans les différents rôles que nous assumons en tant qu'entreprise du secteur de l'assurance et nous agissons là où nous avons le plus grand effet de levier, en nous concentrant sur notre cœur de métier. Grâce à une [gestion globale des risques](#), mais aussi à une gestion prudente de nos responsabilités, nous veillons à ce que les nuisances et dommages potentiels pour l'environnement ou la santé humaine soient si possible évités ou largement réduits en amont (principe de précaution).

Notre conception du développement durable

Notre conception du développement durable, notre stratégie et nos cinq thématiques clés nous servent de fil directeur pour assumer notre responsabilité envers l'environnement (E = Environment) et la société (S = Social) ainsi qu'en matière de gouvernance d'entreprise (G = Governance). Nous intégrons les aspects et critères ESG dans notre chaîne de création de valeur. Tout au long de celle-ci, nos activités ont un impact à la fois positif et négatif sur l'économie, la société et l'environnement. Dans notre cœur de métier, nous assumons ainsi

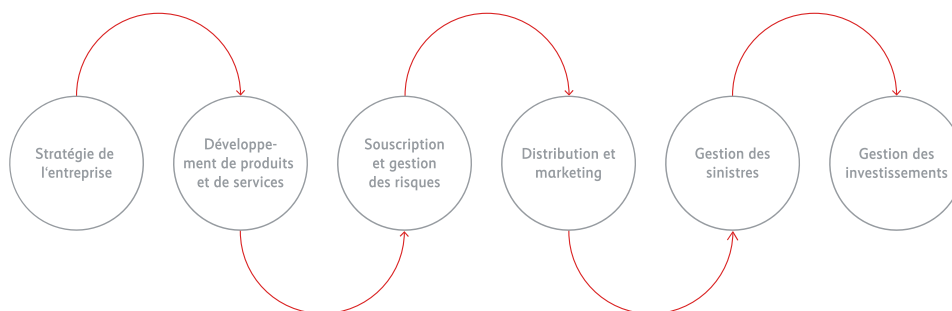
pour nos clientes et clients des risques qu'ils ne pourraient pas endosser eux-mêmes. Cependant, chaque processus et chaque police génèrent également des émissions préjudiciables à l'environnement. Pour y remédier, nous adoptons des mesures efficaces et de nouvelles approches. Dans le domaine du traitement des sinistres par exemple, nous prôtons de plus en plus la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés. Afin d'avoir un impact positif sur la collectivité, nous misons en particulier sur notre engagement sociétal.

Informations complémentaires:

[Calcul de la valeur ajoutée](#)

Notre impact et son mécanisme

Des processus de soutien tels que la gestion du personnel, la communication d'entreprise, le facility management ainsi que la gestion des fournisseurs et partenaires viennent s'ajouter à notre cœur de métier. Nous intégrons activement les aspects liés à la durabilité dans le développement de la chaîne de création de valeur à tous les niveaux de l'entreprise. Il s'agit d'un processus continu que nous ne cessons de faire avancer et au sujet duquel nous échangeons régulièrement à l'interne, mais également avec notre clientèle, nos fournisseurs et nos partenaires.



Chaîne de création de valeur de la Mobilière

Enjeux majeurs

Notre stratégie repose sur une analyse des principaux thèmes liés au développement durable sur lesquels nous avons actuellement le plus d'impact au niveau environnemental, sociétal et économique ainsi qu'en matière de droits humains. En l'occurrence, nous avons mis en pratique les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI) concernant l'analyse de matérialité et fait examiner par des spécialistes externes les conséquences positives et négatives de notre activité à l'aide de différents critères. Pour identifier les enjeux majeurs, nous nous sommes basés sur des normes scientifiques et des prescriptions en matière de durabilité tels que les normes GRI, les [UN PRI](#) (UN Principles for Responsible Investment) et [PSI](#) (Principles for Sustainable Insurance), le [SASB](#) (Sustainability Accounting Standards Board) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ([Sustainable Development Goals, SDG](#)). Nous avons ainsi la certitude d'évaluer correctement l'impact de nos activités dans le contexte des évolutions actuelles et de définir avec justesse les orientations stratégiques de notre travail. En outre, nous avons réalisé deux enquêtes auprès de particuliers et de PME afin de cerner leurs attentes quant à la durabilité d'une entreprise d'assurance. Pour chaque enjeu majeur, nous avons défini une approche managériale que nous mentionnons au chapitre ad hoc du présent rapport. S'agissant de l'enjeu majeur «Dialogue et transparence» et de l'approche managériale correspondante, nous renvoyons

au chapitre suivant intitulé «[Dialogue avec nos parties prenantes](#)». Au cours de l'exercice sous revue, aucun changement n'a été apporté aux enjeux majeurs.

Nos enjeux majeurs (GRI 3–2):

Thématiques clés	Enjeux majeurs
Produits d'assurance et prestations de services	Solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée Innovation
Placements responsables	Investissements durables Gestion immobilière durable
Personnel et univers de travail	Culture du travail fondée sur le respect mutuel Diversité et égalité des chances
Engagement sociétal	Vivre un engagement sociétal Dialogue et transparence envers les parties prenantes
Climat et énergie	Contribution à la réduction des émissions de CO₂

L'approche de la Mobilière en matière de développement durable s'articule autour d'une vision globale. Les valeurs coopératives de la Mobilière Suisse Société Coopérative, notre organisation décentralisée en tant que groupe, avec les sites de Direction à Berne, Nyon et Zurich ainsi que les 80 agences générales présentes sur quelque 160 sites en Suisse, de même que la collaboration avec tous les secteurs de l'entreprise y contribuent également. À l'interne, les objectifs et mesures sont coordonnés par la fonction support Public Affairs & Développement durable du Comité de direction avec le concours d'un groupe de travail transsectoriel.

Gouvernance et responsabilités

Le Conseil d'administration approuve la stratégie en matière de développement durable et vérifie sa mise en œuvre. Dans cette mission, il est soutenu par le nouveau [comité dédié à la durabilité](#). Le Conseil d'administration traite les risques en matière de durabilité dans le cadre des processus de gestion des risques appliqués au sein de toute l'entreprise.

La mise en œuvre de la stratégie correspondante incombe au Comité de direction, qui bénéficie du soutien d'un organe technique composé de membres issus de tous les secteurs d'activité et des fonctions support. Cet organe coordonne les activités, suit les progrès réalisés et prépare le reporting non financier.

Dialogue avec nos parties prenantes

Nous impliquons nos parties prenantes dans un esprit de partenariat et de responsabilité et veillons à un reporting parfaitement transparent. Nous collaborons avec les milieux de la recherche, de la politique, de la culture et de l'économie et avons des échanges soutenus avec les membres du personnel et la clientèle.

L'objectif de ces échanges réguliers est de cerner les intérêts et les attentes de nos parties prenantes, de prévoir le développement de tendances et d'identifier les atouts et les potentiels d'amélioration. Ce faisant, à travers nos échanges avec nos parties prenantes, nous affinons notre vision du développement durable et notre engagement dans ce domaine. Le défi consiste à formuler des messages clairs qui favorisent la transparence.

S'agissant de la communication relative à la durabilité, la Mobilière se concentre donc tout particulièrement sur les mesures mises en œuvre.

Grâce à l'amélioration continue de notre reporting dans ce domaine, nous répondons au besoin croissant de transparence. Nous voulons informer en temps opportun et en toute clarté sur nos activités liées au développement durable en nous basant sur les prescriptions et directives applicables. Avec l'obligation légale qui entrera en vigueur en 2024 conformément à l'article 964a CO ss, le reporting sur les questions non financières va gagner davantage en importance. Nous avons d'ores et déjà entamé des travaux préparatoires en ce sens. Pour 2022, le reporting sur la responsabilité entrepreneuriale et sociale se base sur les normes GRI.

À l'avenir, nous poursuivrons également nos échanges avec toutes les parties prenantes. Grâce à la conclusion de nouveaux partenariats, la Mobilière entend renforcer et intensifier le dialogue sur le développement durable avec celles-ci.

Au sein de la Mobilière, la responsabilité de ce dialogue dépend des protagonistes: ainsi le point de contact privilégié du personnel est le secteur du Comité de direction Ressources humaines. Nos clientes et clients peuvent, quant à eux, s'adresser aux conseillères et conseillers dans les agences générales. Les demandes qui sortent du cadre du contact individuel de même que les réclamations sont traitées par le service Gestion de la qualité et du feed-back au sein du centre de service clientèle Mobi24. Il appartient à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction d'examiner les infractions éventuelles commises par des membres du personnel. Le travail politique de la Mobilière ainsi que le rapport de développement durable sont du ressort de la fonction support Public Affairs & Développement durable du Comité de direction.

Multiples possibilités d'échange pour les parties prenantes internes

La mise en œuvre du but de la Coopérative est garantie par la participation à 100% dans Mobilière Suisse Holding SA. Le Conseil d'administration de la Coopérative et son Comité de positionnement sont informés de la marche des affaires lors de réunions régulières et par le biais de rapports trimestriels. Les délégués représentent les intérêts des membres de la Coopérative et sont les ambassadeurs de la Mobilière auprès du grand public. Ces personnes sont informées à l'occasion de l'Assemblée des délégués et des réunions régionales des délégués, lors desquelles elles peuvent faire part de leurs préoccupations. De plus, elles reçoivent un rapport écrit deux fois par an.

Notre personnel attend un environnement de travail équitable et social, des offres de formation et des possibilités de développement, l'égalité des chances et des salaires, des modèles de temps de travail flexibles et respectueux de la vie de famille ainsi qu'une caisse de pension solide et bien financée. Plusieurs canaux peuvent être utilisés par les collaboratrices et collaborateurs pour faire entendre leur voix, que ce soit par l'intermédiaire du processus de feed-back et de réalisation des objectifs, de la Commission du personnel ou des responsables du personnel. En cas de problème, un service social externe et des personnes de confiance à l'interne peuvent aussi être contactés. Avec SMARTis, notre plateforme numérique consacrée aux idées, il est également possible de déposer des suggestions en toute simplicité et ainsi contribuer activement au développement de la

Mobilière. Les collaboratrices et collaborateurs de la Direction et des agences générales obtiennent aussi des informations pertinentes par le biais de l’Intranet, de blogs vidéo et de la revue qui leur est destinée ou lors d’échanges dans le cadre des CEO-Talks. Le personnel des agences générales échange via des contacts individuels et participe à des communautés et groupes de travail ou à des commissions consultatives. Les journées de traitement du marché, la tournée des agences générales ainsi que diverses manifestations de formation contribuent à ces échanges.

Contacts réguliers avec les parties prenantes externes

Notre clientèle est constituée de particuliers, de PME, de grands comptes et d’organisations institutionnelles qui attendent un conseil efficace et compétent, des produits fiables ainsi qu’un règlement rapide et simple des sinistres. À cet égard, la Mobilière mise en premier lieu sur l’entretien personnel et un service clientèle central que les agences générales ont pour mission d’assurer. Nous sondons régulièrement les besoins des titulaires de nos assurances à l’aide d’enquêtes. Parmi les autres canaux de communication utilisés figurent différents événements, la revue pour la clientèle Mobirama et nos publications dans les médias numériques et sociaux.

La Mobilière entretient des relations de longue date avec ses partenaires de distribution ainsi que les courtières et courtiers, mais aussi avec ses fournisseurs. Nous échangeons avec ces parties prenantes lors des entretiens annuels et des rencontres avec les partenaires de sinistre et nous les informons régulièrement par le biais de newsletters. Nous réalisons en outre des enquêtes auprès des partenaires de distribution.

Qualité de vie élevée et progrès économique ne vont pas de soi. Nous y contribuons quotidiennement, conjointement avec des personnes représentant les milieux économiques et politiques ainsi que le secteur public. Pour encourager la diversité politique et le travail de milice, la Mobilière soutient toutes les formations nationales disposant d’un groupe parlementaire, conformément à sa directive sur le financement des partis. L’allocation versée se compose d’un montant de base et d’un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillères et conseillers d’État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. Durant l’année sous revue, l’allocation de financement des partis s’est élevée au total à CHF 186 800 (2021: CHF 187 800).

La Mobilière fait également partie des membres actifs de différentes associations et défend ses valeurs et son approche du développement durable au sein de divers groupes de travail et commissions. Les questions liées au système financier et à la compliance, mais aussi des thèmes comme la promotion des sites et le développement régional, le travail et la formation ainsi que la prévention des dangers naturels sont au centre des échanges.

La Mobilière s’engage en faveur de questions liées à la durabilité au sein d’un certain nombre de partenariats, d’associations et d’initiatives. Au cours de l’exercice sous revue, la Mobilière a soutenu le Second Hand Day organisé à l’échelle nationale et a conclu un partenariat avec l’initiative «[Sustainable Switzerland](#)». Elle défend également les objectifs de l’Alliance pour les économies d’énergie fondée à l’automne 2022.

Initiatives

- [Alliance pour les économies d'énergie](#)
- [Principes pour l'investissement responsable](#) (UN PRI)
- [Principes pour une assurance responsable](#) (UN PSI)
- [Sustainable Switzerland](#)

Partenariats de recherche

- [Fondation Dialogue Risque \(Mobilière Baromètre Numérique\)](#)
- [Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ](#)
- [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire de recherche en climatologie, Université de Berne](#)

Partenariats culturels

- [Centre Paul Klee Berne](#)
- [Locarno Film Festival](#)
- [Salon d'art artgenève](#) à Genève (Prix Mobilière)
- [Visions du Réel](#) (Festival international de cinéma Nyon)

Adhésions

Domaine Entreprises et emploi

- [AMICE](#) (Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe)
- [digitalswitzerland](#)
- [Eurapco](#) (réseau de coopératives d'assurances européennes)
- [idée coopérative Genossenschaft](#)
- [Association Suisse d'Assurances](#) (ASA)
- [Swiss Sustainable Finance](#)

Domaine Nature et environnement

- [Association suisse pour des investissements responsables](#) (ASIR)
- [Fondation Suisse pour le Climat](#)
- [Klimaplattform Bern](#)
- [öbu – réseau pour une économie durable](#)
- [Swisscleantech](#)

Domaine La Mobilière en tant qu'employeur

- Collaboration active au sein de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA)
- [Institut d'économie en assurances de l'Université de St-Gall](#) (le forum Assurance, le séminaire «Fit for Insurance» et le programme diplômant de la HSG font partie intégrante du programme de développement du personnel de la Mobilière)

Nous voulons poursuivre nos échanges avec toutes les parties prenantes dans le futur. Grâce aux nouveaux partenariats, la Mobilière entend renforcer et intensifier le dialogue sur le développement durable avec les différentes parties prenantes.

Produits d'assurance et prestations de service

Dans notre cœur de métier aussi, nous assumons systématiquement notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement, de la société et de l'économie: lors du développement de nos produits et services, nous évaluons constamment la manière de les rendre plus durables.

Produits d'assurance et prestations de service constituent le cœur de métier de la Mobilière. Nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et la protégeons ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. En 2022, nous avons versé des prestations d'assurance à hauteur de 2,248 milliards de CHF dans l'assurance dommages et quelque 566 MCHF dans l'assurance vie. Notre modèle d'affaires, basé sur un fort ancrage local, prévoit de faire appel autant que possible à des prestataires locaux. Lors de la conception de nos produits d'assurance, nous intégrons les risques écologiques et sociétaux. Nous développons des produits et services innovants en tenant compte de l'évolution des besoins de la clientèle et de son souhait de bénéficier d'un accès simple et sécurisé.



ESG

Sigle anglais désignant les domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance).

Nous avons à cœur de favoriser et récompenser la volonté d'agir de manière responsable, tant au sein de la Mobilière que parmi notre clientèle et nos partenaires de coopération. À cette fin, nous appliquons des principes de durabilité internationaux, tels que les Principes pour une assurance responsable, et intégrons **les critères ESG** ainsi que des approches innovantes dans la conception de nos produits. Grâce à des produits d'assurance et à des prestations de service spéciaux, comme l'assurance complète des installations photovoltaïques ou des offres avantageuses pour les véhicules à propulsion alternative, nous nous adaptons aux nouveaux besoins des clientes et clients tout en veillant à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources. En ce qui concerne le règlement des sinistres, nous prônons la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés et récompensons notamment une telle démarche par des franchises avantageuses.

Nous entendons favoriser une prise de conscience quant à la nécessité d'agir de manière responsable tant au sein de la Mobilière qu'auprès de notre clientèle et de nos partenaires de coopération.

Lors du développement de nos produits et services, y compris des processus qui leur sont liés, nous réfléchissons constamment à la manière de les rendre plus durables.

Des solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée

Le cœur de métier de l'assurance, à savoir protéger les preneuses et preneurs d'assurance et la société dans son ensemble contre les conséquences économiques, sociales et écologiques des sinistres ou atténuer les répercussions de ceux-ci, a aussi des effets positifs du point de vue du développement durable:

- des mesures d'urgence engagées en cas de sinistre peuvent limiter l'impact négatif d'événements dommageables à l'environnement;
- un traitement des sinistres simple et rapide assorti de mesures d'accompagnement des personnes sinistrées permet par exemple la résolution de difficultés financières à court terme et la reprise d'une activité commerciale;
- les prestations d'assurance jouent un rôle clé dans la pérennité de notre économie en empêchant les défaillances économiques ou en les diminuant.

Le sens des responsabilités est inscrit dans l'ADN de la Mobilière. Ainsi, depuis 1826, le modèle d'affaires mutualiste de la Mobilière nous porte vers notre ambition: agir de façon durable pour notre clientèle, la société et l'environnement. Notre offre comprend des solutions d'assurance pure mais aussi des prestations de service complémentaires.

La durabilité dans les affaires d'assurance s'inscrit dans un cadre défini par les prescriptions légales et réglementaires, l'élaboration des produits et des prix en fonction du risque et le principe de solidarité. Par ailleurs, dans notre politique de souscription, outre des caractéristiques de risque pur, nous définissons des critères d'exclusion pour les branches qui comportent un risque de réputation particulièrement élevé. En dehors de ces cas, la souscription s'effectue sur la base du risque individuel.

Le développement des produits non-vie relève du secteur du Comité de direction (SCD) Assurances, celui des produits vie étant du ressort du SCD Prévoyance. Le SCD Management du marché est, quant à lui, responsable de la distribution des produits. Au sein de chaque SCD, les cadres avec fonction dirigeante et les gestionnaires de produits sont en charge de la conception et de la distribution des produits et services, qu'il s'agisse du simple développement ou du développement durable.



Borne de recharge «Wallbox»

Il s'agit d'une prise spécialement conçue pour les véhicules électriques, qui permet une recharge jusqu'à dix fois plus rapide qu'une prise domestique ordinaire.

Produits et services

Produits d'assurance et traitement des sinistres

Les dégâts dus à la grêle constituent un thème majeur pour les assureurs. Les intempéries de l'été 2022, tout comme celles de 2021 déjà, ont occasionné un nombre de dommages matériels supérieur à la moyenne. Nous avons pu évaluer les frais de réparation pour de nombreux véhicules grêlés grâce au scanner grêle utilisé dans différents drive-in dans toute la Suisse. Dans le domaine des sinistres automobiles, nous avons aussi recours à la téléexpertise. Celle-ci rend les longs déplacements inutiles, puisqu'une mécanicienne ou un mécanicien filme la partie endommagée du véhicule avec son smartphone et transmet la vidéo en direct à une experte ou un expert véhicules de la centrale.

Notre assurance véhicules télématisée [CleverDrive](#) récompense la conduite douce par un rabais attrayant octroyé aux conductrices et conducteurs jusqu'à 30 ans. En principe, ce système est également accessible à tous les preneurs et preneuses d'assurance intéressés,

qui souhaitent ainsi améliorer leur style de conduite. Cette offre suscite toujours de l'intérêt, enregistrant une hausse de 13,8% (2021: 34,2%). Reflet de la tendance générale observée sur le marché automobile, le nombre de contrats concernant des voitures de tourisme à propulsion alternative et écologique a enregistré un bond de 31,0% (2021: 53,9%). En outre, l'assurance véhicules à moteur couvre désormais aussi la Wallbox, borne de recharge privée pour véhicules électriques, à des conditions préférentielles.

Afin d'économiser les ressources, dans l'assurance des dommages aux pare-brise, nous proposons différentes variantes de franchise destinées à privilégier la réparation plutôt que le remplacement. Un principe que nous veillons aussi à appliquer aux dommages au bâtiment consécutifs à une effraction.

Pour des raisons écologiques, le nombre d'installations photovoltaïques ne cesse de croître en Suisse. Avec nos solutions d'assurance pour installations photovoltaïques, nous soutenons nos clientes et clients, de la livraison à l'exploitation en passant par le montage et les éventuelles pertes de revenus. Cette offre suscite un vif intérêt: le nombre de contrats conclus pendant l'exercice sous revue a augmenté de 24% (2021: 14,4%).

En 2021, nous avons lancé l'**assurance météorologique** auprès de vingt premières agences générales. En 2022, nous l'avons mise en service dans dix-huit autres agences générales. Basé sur les géodonnées, ce produit assure les cultures contre la grêle, le gel, la sécheresse et l'eau stagnante et tient compte des spécificités régionales. Pour calculer la perte de récoltes, nous recourons aux dernières technologies basées sur les données, combinées aux visites sur place du personnel chevronné de nos services des sinistres. Désormais les dommages aux céréales de printemps et aux betteraves sucrières sont également pris en compte, ce qui permet de couvrir plus de 90% des terres cultivées.

Prestations de service

En 2021, dans l'assurance bâtiment, nous avons testé l'utilisation de capteurs d'eau à ultrasons (leakbots) destinés à la localisation précoce de fuites. Les résultats n'étant pas concluants, nous avons lancé un nouvel essai pendant l'exercice sous revue avec des capteurs basés sur d'autres normes technologiques et pouvant être installés dans différents types de bâtiment.



Estimation hédoniste

Cette approche, également appelée méthode des valeurs comparables, compare des immeubles avec des biens déjà vendus et possédant des caractéristiques similaires. Elle permet ainsi d'estimer le prix auquel un immeuble pourrait être vendu sur le marché (valeur vénale).

En guise d'alternative à l'habituelle visite sur place, nous utilisons un outil développé en 2021 qui calcule la valeur d'assurance d'un bâtiment à partir d'une estimation hédoniste. Depuis début 2022, nous y avons également recours pour les maisons plurifamiliales et les bâtiments à usage commercial. La reprise automatique de données publiques sur les bâtiments facilite grandement ce processus.

Depuis début 2022, avec son service XpertHome offert dans le cadre d'un projet pilote, notre filiale XpertCenter SA propose aux clientes et clients intéressés des prestations en lien avec leurs biens immobiliers. Allant du conseil en construction au plan d'assainissement, en passant par l'estimation de la valeur vénale et l'évaluation de l'efficacité énergétique d'un bâtiment (CECB / CECB Plus¹), cette offre est appréciée.

¹ Identique pour toute la Suisse, le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce

bâtiment consomme dans le cadre d'un usage standard. Le CECB Plus ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.



RedBox

Spécialement conçu pour les PME, ce service numérique de la Mobilière aide les entreprises à se protéger contre les cyberattaques. Son rôle: scanner l'infrastructure informatique en continu, afin d'y détecter d'éventuels points faibles.

Dans le domaine de la [cyberassurance et des cyberservices](#), notre offre axée sur la sensibilisation, la prévention, la résilience et le transfert de risques suscite un vif intérêt. En 2022, nous avons déjà pu former 41 agences générales en matière de cyberservices pour clients entreprises (scanner de points faibles RedBox et programme de sensibilisation). En ce qui concerne les prestataires informatiques de nos clients entreprises, nous entendons renforcer par ailleurs leur rôle d'agent multiplicateur pour la distribution de notre cyberassurance.

Sur le plan de la prévention, les spécialistes de notre filiale [Mobilière Suisse Risk Engineering SA](#) conseillent les clientes et clients dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des personnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Un conseil global sensibilise également la clientèle aux risques liés aux substances et produits nocifs pour l'environnement et l'informe des possibilités de stockage écologique et de destruction de ces substances et produits. Les différents points identifiés lors de ces conseils sont ensuite intégrés dans les offres d'assurance individuelles.

Informations complémentaires:

[Prévoyance et santé: nos offres pour entreprises](#)

S'agissant du 3^e pilier, la Mobilière met à la disposition des particuliers des produits de prévoyance innovants. Dans le projet pilote «assurance vie Plus», les personnes qui souffrent de certaines maladies chroniques, telles que le diabète, bénéficient d'une couverture d'assurance vie incluant un coach santé gratuit. Celui-ci aide simplement les clientes et clients à adopter un mode de vie sain et les récompense par une réduction de prime l'année suivante. Quant aux PME, elles se voient proposer des solutions LPP simples et sûres tandis que les clients institutionnels ont accès à des offres modulaires dans la réassurance des risques biométriques décès et invalidité.

Des produits et prestations de service durables: une mission continue

Nous adaptons constamment notre offre à l'évolution de la société. En matière de durabilité, diverses mesures liées aux produits et services dans les affaires d'assurance sont en cours d'étude ou de réalisation pour l'année 2023. L'efficacité de ces mesures sera évaluée dans le cadre de rapports réguliers établis par le management du produit concerné à l'aide de différents outils de contrôle.

Afin de répondre aux exigences toujours plus élevées des clientes et clients en matière de durabilité, la Mobilière entend proposer des solutions d'assurance sur mesure. À cette fin, des enquêtes de satisfaction clientèle sont menées pour identifier et étudier les adaptations ou compléments nécessaires à apporter à nos produits et services.

Investir de manière responsable

La Mobilière assume ses responsabilités entrepreneuriales et sociétales. Nous appliquons systématiquement des critères environnementaux et sociaux aussi bien dans nos décisions d'investissement que dans la gestion de nos placements.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière gère une fortune de 19,6 milliards de CHF, largement diversifiée et répartie entre différentes classes d'actifs. En font partie quelque 2,26 milliards de CHF investis dans des immeubles de placement détenus directement. Avec 128 immeubles et 3500 locataires, la Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse.

Nous encourageons les actions durables en tenant également compte de critères environnementaux et sociaux dans nos décisions d'investissement. Ainsi, dans le cadre de la gestion durable de nos immeubles, nous investissons notamment dans le passage aux énergies renouvelables. De cette manière, nous encourageons directement un développement social et économique préservant les ressources. La Mobilière agit avec prévoyance et informe si possible de manière transparente sur les conséquences de ses investissements dans toutes les classes d'actifs.



ESG

Sigle anglais désignant les domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance).

L'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) nous permet en outre de réduire les risques de marché liés à nos portefeuilles de placements et de biens immobiliers. Afin de garantir la capacité économique de nos placements à long terme, nous optons pour une approche proactive et tournée vers l'avenir. Nous sommes persuadés que l'intégration de critères de durabilité aura à longue échéance un impact favorable sur la valeur de marché.

Investissements durables

Bases

Fidèle aux valeurs fondamentales de la Coopérative, la Mobilière veille à investir de manière responsable dans les diverses classes d'actifs de ses placements, comme décrit ci-dessous.

- Nous appliquons les principes de durabilité internationaux, en particulier les Principes for Responsible Investment ([UN PRI](#)), que nous avons signés.
- Nous gérons nos placements selon des approches actives ou passives. Les premières consistent principalement à exercer une influence directe sur une entreprise, afin d'encourager un changement de comportement; elles reposent sur un engagement ou sur l'exercice de nos droits de vote. Les secondes influencent l'univers de placement et le

processus de sélection, mais n'ont pas d'influence directe sur l'entreprise et ne visent donc pas un changement de comportement. Dans les approches passives, on applique des critères négatifs et des critères positifs. Les critères négatifs servent à exclure de l'univers de placement des secteurs d'activité ou des pratiques inacceptables. Les critères positifs permettent d'augmenter de manière ciblée la part des valeurs durables dans le portefeuille de placements.

- Nous nous engageons au sein de l'Association suisse pour des investissements responsables ([ASIR](#)), qui a pour vocation de chercher le dialogue avec les branches et les entreprises dont le comportement est jugé problématique du point de vue des critères ESG. L'objectif est de préparer les industries concernées à des modèles d'affaires plus durables et de les inciter à prendre les mesures nécessaires à cet effet. Les branches et entreprises figurant sur la liste d'exclusion recommandée par l'ASIR ne sont pas prises en considération dans notre portefeuille de placements. Sont également exclus les secteurs de l'armement, de la pornographie et du charbon, de même que les entreprises opérant principalement dans des secteurs énergétiques controversés (p. ex. extraction d'hydrocarbures par fractionnement). La Mobilière préfère cependant inciter les entreprises à reconsidérer leur activité plutôt que d'exclure des branches entières.
- Nous intégrons dans nos décisions de placement les critères environnementaux et sociétaux des notations ESG ainsi que les données climatiques provenant d'agences de recherche et de notation reconnues, comme [Inrate](#) et [Institutional Shareholder Services](#) (ISS). De plus, nous soutenons le développement des énergies renouvelables dans la classe d'actifs Infrastructure grâce au Clean Energy Fund.

Répartition des investissements responsables par classe d'actifs
au 31.12.2022



La part des actifs gérés de manière responsable représente 77% de la fortune totale. En ce qui concerne 23% des placements, le concept d'investissement responsable n'est pas applicable ou est encore à l'étude.

Engagement de la Mobilière

Durant l'année sous revue, nous avons renforcé l'approche ESG au sein de l'Asset Management en créant le poste de responsable Sustainable Investments. Son titulaire est chargé de coordonner et d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de durabilité au sein de l'Asset Management. Il a aussi pour mission, entre autres, d'assurer des échanges continus avec les parties prenantes internes et externes dans le domaine de la durabilité ainsi que d'établir des rapports transparents.

Afin de contribuer au développement d'un système financier mondial durable, la Mobilière a adhéré en 2021 à l'initiative Principles for Responsible Investment (UN PRI) et s'est

engagée, par sa signature, à en appliquer les [six grands principes](#). De plus, en tant que membre de plusieurs associations professionnelles, elle participe activement aux procédures de consultation, comme ce fut le cas pour les [Swiss Climate Scores](#). Enfin, une instruction ESG interne décrit les compétences et spécifie les approches à suivre en matière de durabilité et règle la mise en œuvre ainsi que le reporting à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration.

Afin de mieux recenser les risques climatiques liés aux obligations et aux actions détenues directement, nous avons utilisé pour la première fois durant l'année sous revue les données sur le CO₂ de la société de conseil Institutional Shareholder Services (ISS). La Mobilière est ainsi en mesure de mieux comprendre et piloter l'impact de son portefeuille de placements en matière d'émissions de CO₂. Ces données permettent, d'une part, de mesurer les émissions de CO₂ liées à nos engagements en obligations et en actions et, d'autre part, de produire des simulations et des scénarios correspondants. La Mobilière a ainsi franchi une étape importante vers son objectif consistant à disposer d'un portefeuille compatible avec le zéro net à l'horizon 2050.

L'efficacité de la politique de placement durable est mesurée, agrégée et évaluée à l'aide de notations ESG, aussi bien de manière absolue que par rapport à des valeurs comparatives pertinentes. Fin 2022, 89,3% du portefeuille d'obligations et 67,4% du portefeuille d'actions étaient investis dans des classes de notation B- à A+ selon Inrate.

En sa qualité d'investisseur, la Mobilière accorde une grande importance à la transparence de ses placements, d'une part parce que les exigences de la clientèle ont augmenté en matière de durabilité et d'autre part parce que la réglementation est elle aussi de plus en plus exigeante.

Test de compatibilité climatique PACTA 2022

Signataire de l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée à orienter les flux financiers de manière à ce qu'ils contribuent à la réalisation de l'objectif de maintien du réchauffement de la planète bien en dessous de 2° C. Après 2017 et 2020, la Mobilière a pris part en 2022 à la troisième édition du [test de compatibilité climatique Paris Agreement Capital Transition Assessment](#) (PACTA), réalisé sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'évaluation incluait pour la première fois le portefeuille immobilier. Au total, 133 établissements du secteur financier, dont 20 sociétés de la branche de l'assurance, ont participé au test.

Selon le PACTA 2022, l'intensité carbone des biens immobiliers que la Mobilière détient directement est peu élevée par rapport à celle des immeubles d'autres entreprises. Pour ce critère, la Mobilière fait donc partie du peloton de tête des sociétés financières: en 2021, selon la «Stratégie climatique à long terme de la Suisse», l'intensité carbone moyenne de tout le parc immobilier suisse était de 15,7 kg CO₂/m² de surface chauffée. Or il ressort du PACTA 2022 que les immeubles détenus directement par les entreprises présentaient une valeur moyenne d'intensité carbone de 14,8 kg CO₂/m² de surface chauffée. Pour le Groupe Mobilière, cette valeur était de seulement 8 kg CO₂/m².

En ce qui concerne les titres, en particulier les placements dans des secteurs ayant un impact sur le climat, le Groupe Mobilière figure dans le premier tiers du classement des assurances qui ont participé au test. Ces secteurs sont notamment ceux des combustibles fossiles ainsi que des industries, des transports et de la production d'électricité à fortes émissions. Étant donné que la répartition des dépôts de titres dans les classes d'actifs (allocation des actifs) diffère entre les assurances ayant pris part au test, nous renonçons à fournir des données chiffrées concernant les titres. La comparaison PACTA tient compte des actions et des obligations d'entreprise.

Gestion immobilière durable

Bases

Nous avons défini dans une charte notre vision commune de la durabilité dans le secteur immobilier et édicté des principes qui fixent les conditions cadres de notre action durable. Cette approche reflète notre conviction que le succès à long terme passe obligatoirement par une gestion immobilière durable et des décisions fondées sur des facteurs économiques, sociétaux et environnementaux. La durabilité fait partie intégrante de nos activités et cet aspect est pris en considération tant pour les biens déjà en portefeuille que pour les nouvelles constructions.

La Mobilière suit une approche durable globale et tient compte de l'impact environnemental, sociétal et économique de ses immeubles. En améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments et en favorisant le développement des énergies renouvelables, nous réduisons l'empreinte écologique de nos biens immobiliers. Grâce à une utilisation respectueuse des ressources et à l'aménagement écologique des abords des bâtiments, nous protégeons et préservons l'environnement. De plus, nous prenons aussi en considération les aspects sociaux: dans nos immeubles, nous mettons à disposition des espaces d'habitat, de travail et de rencontre confortables et sûrs, qui s'adressent aux utilisateurs les plus divers. Tous nos projets de construction respectent les normes usuelles de sécurité au travail et de protection de la santé. Nous intégrons en outre davantage la question du respect des droits humains dans les exigences posées à nos partenaires contractuels. Enfin, pour garantir la rentabilité à long terme des biens immobiliers, nous privilégions de bons emplacements, des structures de bâtiments durables et des coûts du cycle de vie équilibrés.

La Mobilière tient compte de l'impact environnemental, sociétal et économique de ses immeubles.

Nous avons des échanges réguliers avec nos différentes parties prenantes et dialoguons avec elles dans un esprit de partenariat. Parmi les principales parties prenantes figurent les investisseurs institutionnels, les partenaires commerciaux – tels que les régies immobilières, les bureaux d'étude et les entreprises de construction – ainsi que les utilisateurs et les voisins de nos immeubles. Nous prenons note de leurs demandes en communiquant personnellement ainsi que lors de réunions de coordination ou de séances d'information périodiques et en tenons compte dans la gestion des immeubles.

La Mobilière pilote l'intégralité du cycle de vie de ses investissements en interne, ce qui permet d'intégrer les aspects de durabilité pertinents aussi bien lors de l'acquisition ou de la

construction que de l'exploitation des immeubles. Selon les phases, une équipe interdisciplinaire couvrant tous les domaines de la gestion immobilière travaille sous la direction du service spécialisé compétent. Grâce à cette approche globale de la gestion du portefeuille, les services spécialisés peuvent exercer à tout moment une influence directe et anticipée sur la gestion des immeubles. Nous obtenons ainsi un profil risque-rendement optimal et jetons les bases garantes de la pérennité de nos biens immobiliers.

Afin de mieux évaluer les progrès réalisés en matière de durabilité, les principes définis sont assortis de critères et d'objectifs concrets. Une documentation et un reporting standardisés ainsi que l'ancrage de nos principes dans les processus doivent en outre garantir l'adhésion à la charte et la mise en œuvre de celle-ci.

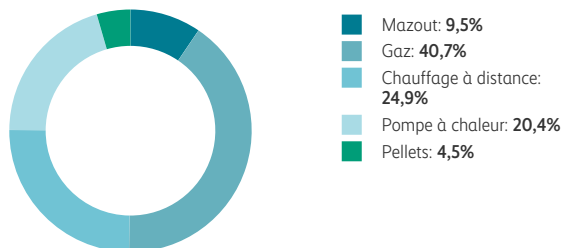
Efficacité énergétique et réduction des émissions de CO₂ en point de mire

Les bâtiments sont à l'origine de près d'un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Figurant parmi les principaux propriétaires d'immeubles et de bien-fonds du pays, la Mobilière entend assumer ses responsabilités et réduire d'au moins 40% les émissions de CO₂ de ses biens immobiliers d'ici à 2030 (année de référence 2021).

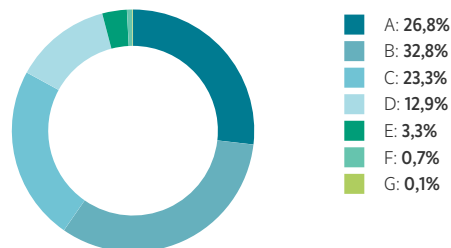
De nombreux bâtiments devront donc être assainis ces prochaines années. La production de chaleur, l'enveloppe du bâtiment et l'énergie électrique sont les principaux leviers à disposition pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO₂. Afin d'évaluer la compatibilité des investissements prévus dans ces domaines avec les objectifs climatiques de la Confédération, nous avons chargé Wüest Partner AG de calculer la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ dans nos portefeuilles immobiliers. Les équivalents CO₂ modélisés tiennent compte de l'énergie de fonctionnement d'un immeuble, hors électricité (scope 1). Basés sur la norme SIA 380/1, les besoins énergétiques sont établis en fonction de paramètres tels que l'emplacement, l'année de construction, l'usage, la surface de référence énergétique, le nombre d'étages chauffés, les années de rénovation des éléments du bâtiment et les agents énergétiques. Les cycles d'assainissement déterminants pour la trajectoire de réduction reposent sur le cycle de vie des éléments du bâtiment ou sur la planification des remises en état.

L'analyse se concentre sur les biens immobiliers qui sont la propriété exclusive de la Mobilière. En 2022, elle a porté sur 122 immeubles répartis dans toute la Suisse, contre 124 l'année précédente, deux immeubles ayant été vendus entre-temps. Les certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB) ont permis de calculer les surfaces de référence énergétique avec plus de précision. Une part de 50,0% de la surface de référence énergétique de ces immeubles est encore chauffée avec des énergies fossiles, comme le mazout ou le gaz (2021: 51,0%). En revanche, 25,0% (comme en 2021) de la surface de référence énergétique du portefeuille est chauffée par des systèmes à énergie entièrement renouvelable – pellets ou pompes à chaleur – et les 25,0% restants bénéficient du chauffage à distance (2021: 24,0%). Un CECB officiel est délivré pour chaque immeuble exploité.

Part des agents énergétiques par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille
en %



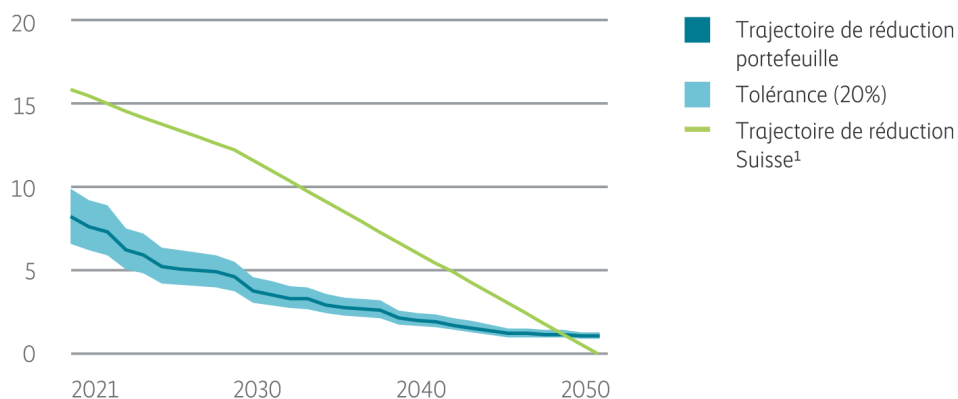
Part des étiquettes-énergie de l'enveloppe des bâtiments CEE par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille
en %



Valeurs: A = efficacité énergétique très élevée, G = faible efficacité énergétique

Le calcul indicatif de la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ effectué pour 2022 tient compte des effets attendus de la planification détaillée des mises en état de ces prochaines années. Il en résulte que le portefeuille immobilier émettait en 2022, comme l'année précédente, environ 8 kg d'équivalents CO₂ par an et par mètre carré de surface de référence énergétique. Grâce aux mesures prévues de remise en état, à savoir le remplacement progressif des énergies fossiles et le renouvellement de l'enveloppe des bâtiments, les émissions de CO₂ diminueront ces prochaines années. Régulièrement mise à jour, la trajectoire de réduction servira d'aide au pilotage de la planification des investissements. Nous nous assurerons ainsi que les investissements réalisés dans les immeubles nous permettront d'obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de réduction des émissions de CO₂.

Trajectoire de réduction des émissions de CO₂ du portefeuille immobilier du Groupe Mobilière et trajectoire cible de l'Accord de Paris sur le climat / 2050
Équivalents CO₂ en kg/m² par an



¹ Projection de Wüest Partner, basée sur la publication «Klimaverträgliche Immobilienanlagen», Office fédéral de l'environnement (OFEV), 2020

Personnel et univers de travail

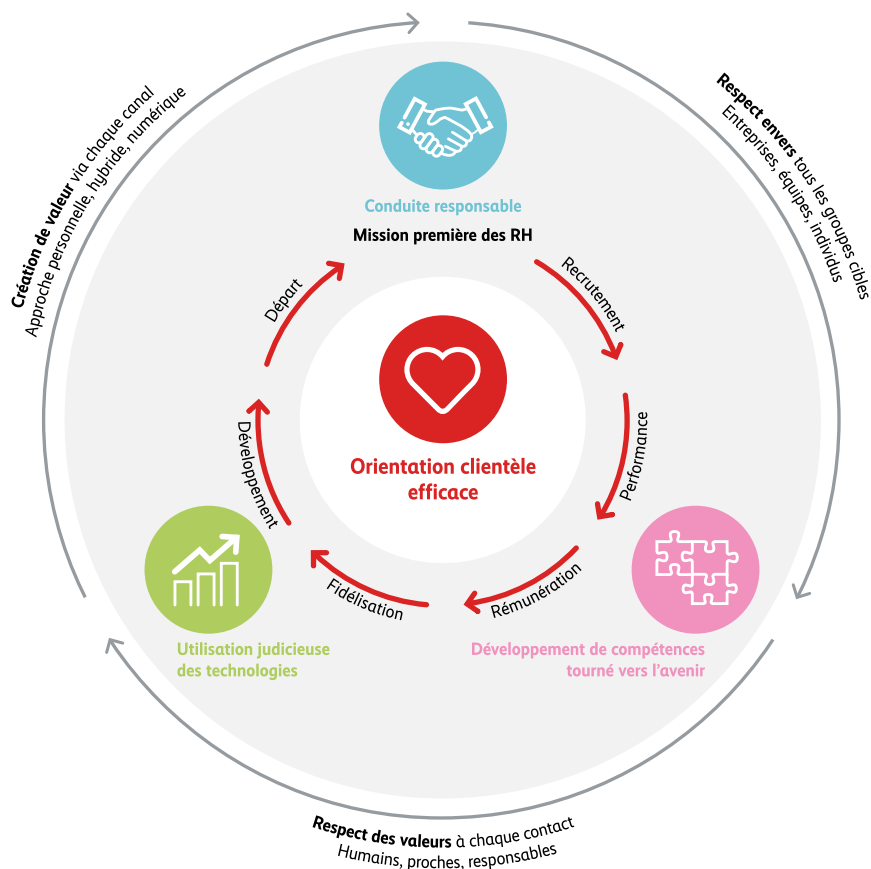
En 2022 également, la Mobilière s'est classée parmi les employeurs de Suisse les plus appréciés. Nous nous distinguons par une culture du travail progressiste, valorisante et fondée sur le respect mutuel. Nous encourageons le développement des compétences et favorisons l'innovation et la transformation.

Environ 6200 collaboratrices et collaborateurs s'engagent au quotidien pour satisfaire nos 2,2 millions de clientes et clients. Selon un récent sondage publié par la «Handelszeitung» pour l'année 2022, la Mobilière figure parmi les employeurs les plus appréciés en Suisse. Fidèles à notre ancrage coopératif, nous privilégions une politique du personnel tournée vers l'avenir et jetons ainsi les bases nécessaires pour instaurer la diversité et l'égalité des chances. En garantissant des conditions de travail équitables et novatrices, nous entendons non seulement nous positionner comme un employeur attrayant auprès des membres de notre personnel mais aussi attirer de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs qualifiés sur un marché de l'emploi très compétitif. La diversité des points de vue et des expériences, ainsi que des connaissances et des compétences, crée un sentiment d'appartenance et stimule la pensée créatrice et l'inspiration mutuelle. Nous nous positionnons ainsi comme un employeur attrayant auprès de potentiels collaboratrices et collaborateurs. Des manières de penser différentes nous aident en outre à mieux comprendre les besoins et les attentes de la clientèle et à développer des solutions optimales.

Une culture du travail fondée sur le respect mutuel, comme facteur de succès

Une culture du travail et du management fondée sur le respect mutuel et perçue positivement constitue la base d'une bonne coopération entre les collaboratrices et collaborateurs et les cadres avec fonction dirigeante. Il faut en outre permettre aux membres du personnel de prendre des responsabilités et de s'engager. Au travers de notre stratégie RH, qui a été remaniée à l'été 2022, nous créons avec passion et enthousiasme une valeur ajoutée pour la Mobilière. En garantissant une orientation clientèle efficace, un développement des compétences tourné vers l'avenir, une conduite responsable et une utilisation judicieuse des technologies, nous participons largement à la réalisation de notre objectif: être le meilleur employeur. Nous élaborons actuellement à l'échelle de la Mobilière un concept de management uniforme où sont définis les attitudes et comportements à adopter en matière de conduite dans les différentes situations hiérarchiques et d'organisation en réseau ainsi qu'au sein des agences générales. Cette approche renforce notre credo: nous sommes une seule et même Mobilière.

Les quatre axes de notre stratégie RH



Nous nous développons ainsi ensemble, à la faveur d'un processus d'apprentissage permanent. En associant notre environnement d'apprentissage et de développement à notre univers de travail, nous créons un cadre propice au développement, à l'innovation et à la transformation, dans lequel nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos cadres avec fonction dirigeante peuvent interagir, trouver des idées et se préparer aux défis à venir. La stratégie RH nous indique comment identifier les futures compétences clés des membres de notre personnel et comment les promouvoir de manière ciblée. Plusieurs dimensions entrent en jeu: travail en réseau, flexibilité, autodétermination, valorisation des compétences ainsi que valeur apportée par chaque personne. Parallèlement, nous préservons notre orientation clients et notre esprit d'entreprise, et nous nous adaptons à un univers de travail en constante mutation.

Satisfaction du personnel

La motivation et le bien-être des membres de notre personnel ainsi que la prise en compte de leurs droits et besoins sont pour nous essentiels. Nous prôtons une culture du dialogue ouvert, qui nous permet d'anticiper et de gérer les risques liés aux rapports de travail. Nos collaboratrices et collaborateurs peuvent ainsi nous faire part de leurs préoccupations ou de leurs expériences négatives (p. ex. concernant la santé mentale, les modèles de temps de

travail, la culture du travail, les formes de collaboration ou d'autres thèmes). Les RH, les responsables hiérarchiques et les membres des équipes concernées cherchent ensuite des solutions ensemble.

Informations complémentaires:

[Carrière](#) et [Conditions d'engagement](#)

Employeur responsable

Formation de base et formation continue à la Mobilière

Nous soutenons le développement personnel et professionnel de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que des jeunes qui entrent dans la vie active, en leur proposant des cours internes en français et en allemand, ainsi que de nombreuses offres d'auto-apprentissage numériques. La Mobilière est l'une des principales entreprises formatrices du secteur de l'assurance. En soutenant le développement personnel et professionnel de nos collaboratrices et collaborateurs en formation, nous investissons dans notre avenir. Notre objectif est d'offrir un emploi au sein de l'entreprise à nos apprenties et apprentis fraîchement diplômés.

Une prévoyance vieillesse attrayante

Trois institutions de prévoyance propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel des sites de Direction et des agences générales. La Mobilière prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%. Pour la caisse de pension complémentaire, cette part est de 75%. Les caisses de pension de la Mobilière proposent aux membres du personnel des modèles de retraite flexibles (choix de l'âge de départ à la retraite et possibilité de retraite partielle). De plus amples informations sur nos plans à cotisations définies sont présentées dans les chiffres clés. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en appliquant des tables de génération et affichent un taux de couverture compris entre 110,4 et 121,5% au 31 décembre 2022.

Nouvelles embauches et fluctuation du personnel

Au 31 décembre 2022, le Groupe Mobilière comptait 6226 collaboratrices et collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (y compris les effectifs des programmes académiques et des programmes de promotion de la relève des AG), soit une hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente (5963). La fluctuation du personnel était de 9,4% (exercice précédent: 9,1%).

Santé du personnel

Avec notre offre de mesures préventives en matière de santé, nous encourageons nos collaboratrices et collaborateurs à investir eux-mêmes dans leur santé. En 2022, le nombre de jours d'arrêt maladie par poste à plein temps a augmenté par rapport à l'année précédente pour s'établir à 6,7 jours (2021: 5,1 jours). Cette hausse concerne surtout le premier trimestre, tous secteurs d'affaires confondus. La multiplication des cas de maladie et leur durée sont en phase avec le nombre de cas de Covid-19 publiés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la même période. Nous considérons pour l'instant qu'il n'y a pas d'urgence à intervenir à ce niveau, mais continuons d'observer et d'analyser la situation avec attention.

Prix du meilleur employeur

En 2022 également, plusieurs classements ont attesté de l'attrait de la Mobilière en tant qu'employeur. Tant l'évaluation positive de notre culture de la conduite et du travail que notre rang dans ces classements sont des indicateurs de première importance. Ils nous permettent de suivre l'évolution de l'attrait de notre entreprise auprès de ses groupes cibles et de nous situer par rapport à la concurrence.

Diversité et égalité des chances

Nous sommes persuadés que la diversité au sein des équipes joue un rôle déterminant en matière de collaboration agile et d'intelligence collective. À la Mobilière, des personnes d'âge, de sexe et d'origine différents travaillent ensemble, et la diversité se vit au quotidien. Des manières de penser hétérogènes nous permettent de mieux cerner les besoins de nos clientes et clients, de leur trouver des solutions optimales et de garantir que celles-ci ont été développées conformément à leurs exigences.

Conformément à son Code de conduite, la Mobilière applique la tolérance zéro en matière de discrimination et de harcèlement sexuel. Les collaboratrices et collaborateurs qui sont victimes de tels agissements peuvent s'adresser à un cadre avec fonction dirigeante, aux Ressources humaines ou à une personne de confiance désignée à l'interne; les requêtes et les plaintes peuvent être adressées directement à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction, selon un processus d'annonce interne. Les violations du Code de conduite peuvent avoir des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal. En cas d'accusations de harcèlement sexuel, le Compliance Office Groupe charge une entreprise externe de mener l'enquête.

Pendant l'année sous revue, sept cas de suspicion de discrimination, de harcèlement ou de mobbing ont été signalés à la fonction support Droit & Compliance. Pour l'un d'entre eux, le signalement a eu des suites relevant du droit du travail.

Informations complémentaires:

[Philosophie](#)

Fidèles à nos valeurs de société coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et durable. Nous faisons participer les membres de notre personnel au résultat et offrons des modèles de temps de travail modernes et flexibles, qui permettent de concilier vie professionnelle, vie familiale, loisirs et engagements personnels. Pour la garde des enfants de notre personnel, nous disposons de 34 places dans le cadre d'un partenariat avec une crèche à Nyon et dans notre propre crèche à Berne. Nous accordons en outre jusqu'à 20 semaines de congé maternité et 30 jours ouvrables de congé paternité. La majeure partie des jeunes mères et pères reprennent le travail à la Mobilière au terme de leur congé.

Congés de maternité et de paternité: chiffres clés¹

	2022	2021	2020
Total des femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité	76	70	73
Total des hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité	65	81	65
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	92,1%	88,6%	89,0%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	77,1%	78,1%	86,0%
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité	89,2%	93,8%	100,0%

¹ Uniquement pour les sites de Direction

Informations complémentaires:

[Les collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière en chiffres](#)

La Mobilière emploie des personnes de tous âges et de toutes origines. Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA comprend trois femmes et sept hommes, et le Comité de direction, trois femmes et six hommes. Enfin, on compte 23 femmes et 82 hommes au sein des fonctions support et parmi les membres de la Direction.

Égalité salariale

Nous réalisons des analyses des salaires et les faisons contrôler par une société externe depuis 2011 déjà. Cela nous permet de garantir le respect du principe «à travail égal, salaire égal». Depuis 2021, nous sommes légalement tenus d'effectuer ces analyses. Le résultat de l'analyse sur l'égalité salariale réalisée en 2022 se situe dans les limites du seuil de tolérance statistique de $\pm 5\%$ fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). L'égalité salariale est garantie.

Les collaboratrices et collaborateurs de la Mobilière en chiffres**Structure du personnel (HC, FTE)**

État au 31.12		2022		2021		2020		
		Dir. AG	HC	FTE	HC	FTE	HC	FTE
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée	• •		6 226	5 543,0	5 963	5 336,9	5 856	5 256,9
	• •		69	61,8	70	61,2	69	61,0
			dont collaborateurs dans les programmes de haute école et le programme de relève pour agences générales					
Apprentis et Young Insurance Professionals	• •		319	318,0	330	330,0	338	337,6
Collaborateurs sous contrat à durée déterminée	femmes	•	48	29,4	49	33,1	43	33,8
	hommes	•	38	22,9	39	28,6	37	25,5
Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée, hormis les postes de relève et de développement (= effectif) ¹	• •		6 157	5 481,2	5 893	5 275,7	5 787	5 195,9

¹ Sauf indication contraire, ce chiffre sert de base de calcul.

Structure du personnel (HC, %)

État au 31.12		Dir. AG	2022		2021		2020	
			HC	en %	HC	en %	HC	en %
Collaborateurs par site d'entreprise	sites de Direction (3)	•	3 413	55,4	3 230	54,8	3 176	54,9
	agences générales (80)	•	2 744	44,6	2 663	45,2	2 611	45,1
Répartition	femmes	• •	2 529	41,1	2 395	40,6	2 316	40,0
	hommes	• •	3 628	58,9	3 498	59,4	3 471	60,0
Temps partiel ¹	collaborateurs à temps partiel	• •	1 741	100,0	1 570	100,0	1 477	100,0
Occupation ¹	femmes à temps partiel	• •	1 236	71,0	1 129	71,9	1 063	72,0
	hommes à temps partiel	• •	505	29,0	441	28,1	414	28,0
Catégorie professionnelle	collaborateurs	•	1 871	54,9	1 768	54,7	1 765	55,6
	cadres	•	1 428	41,8	1 358	42,1	1 301	41,0
	Comité de direction/ fonctions support/ Direction	•	114	3,3	104	3,2	110	3,5

¹ Temps partiel selon OFS = 1-89%

Nouveaux collaborateurs et fluctuation du personnel

État au 31.12		Dir. AG	2022		2021		2020	
			Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Entrée/entrées en pourcentage de l'effectif		• •	762	12,4	578	10,0	612	10,7
Répartition	femmes / en % du nombre total d'entrées	• •	353	46,3	275	47,6	274	44,8
	hommes / en % du nombre total d'entrées	• •	409	53,7	303	52,4	338	55,2
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total d'entrées	• •	308	40,5	240	41,5	246	40,2
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total d'entrées	• •	392	51,4	301	52,1	322	52,6
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total d'entrées	• •	62	8,1	37	6,4	44	7,2
Sorties/fluctuation brute (en HC au lieu de FTE)		• •	579	9,4	534	9,1	472	8,2
Répartition	femmes / en % du nombre total de sorties	• •	268	46,3	236	44,2	202	42,8
	hommes / en % du nombre total de sorties	• •	311	53,7	298	55,8	270	57,2
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total de sorties	• •	178	30,7	182	34,1	133	28,2
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total de sorties	• •	284	49,1	246	46,1	215	45,6
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total de sorties	• •	117	20,2	106	19,8	124	26,3

Diversité et égalité des chances

État au 31.12		Dir. AG	2022		2021		2020	
			Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Comité de direction (Direction, Holding)								
Nombre de membres au Comité de direction / en % de l'effectif		•	9	0,1	9	0,2	9	0,2
Répartition	femmes	•	3	33,3	3	33,3	2	22,2
	hommes	•	6	66,7	6	66,7	7	77,8
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•	3	33,3	3	33,3	4	44,4
	plus de 50 ans	•	6	66,7	6	66,7	5	55,6
Fonctions support / Direction								
Nombre de membres des fonctions support et de la Direction / en % de l'effectif		•	105	1,7	95	1,6	101	1,7
Répartition	femmes	•	23	21,9	23	24,2	21	20,8
	hommes	•	82	78,1	72	75,8	80	79,2
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•	52	49,5	48	50,5	54	53,5
	plus de 50 ans	•	53	50,5	47	49,5	47	46,5
Cadres								
Nombre de cadres / en % de l'effectif		•	1 428	23,2	1 353	23,0	1 301	22,5
Répartition	femmes	•	409	29,0	364	26,9	350	26,9
	hommes	•	1 019	71,0	989	73,1	951	73,1
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	28	2,0	27	2,0	33	2,5
	entre 30 et 50 ans	•	938	65,6	885	65,4	868	66,7
	plus de 50 ans	•	462	32,4	442	32,6	400	30,7
Collaborateurs des sites de Direction								
Nombre de collaborateurs / en % de l'effectif		•	1 871	30,3	1 773	30,1	1 765	30,5
Répartition	femmes	•	1 026	54,2	975	55,0	934	52,9
	hommes	•	845	45,8	798	45,0	831	47,1
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	423	22,5	419	23,6	452	25,6
	entre 30 et 50 ans	•	995	53,2	950	53,6	917	52,0
	plus de 50 ans	•	453	24,3	404	22,8	396	22,4
Collaborateurs des agences générales								
Nombre de collaborateurs dans les agences générales / en % de l'effectif		•	2 744	44,6	2 663	45,2	2 611	45,1
Répartition	femmes	•	1 068	38,9	1 031	38,7	1 008	38,6
	hommes	•	1 676	61,1	1 632	61,3	1 603	61,4
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•	663	24,2	666	25,0	675	25,9
	entre 30 et 50 ans	•	1 398	50,9	1 351	50,7	1 308	50,1
	plus de 50 ans	•	683	24,9	646	24,3	628	24,1

Formation de base et formation continue

			2022		2021		2020	
		Dir. AG	Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Formation de base et formation continue à l'interne. Collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (y compris apprentis et collaborateurs de la relève, hormis les collaborateurs sous contrat à durée déterminée)								
Journées de formation de base et de formation continue à l'interne		• •	12 656		12 729		11 697	
Répartition	femmes	• •	4 419	34,9	4 162	32,7	3 715	31,8
	hommes	• •	8 237	65,1	8 567	67,3	7 982	68,2
Nombre moyen de journées de formation de base et de formation continue à l'interne	par FTE	• •	2,3		2,4		2,1	
	par HC	• •	2,1		2,2		1,9	
Répartition	femmes	• •	2,2		2,1		2,0	
	hommes	• •	2,4		2,6		2,6	
Nombre total d'offres d'auto-apprentissage en ligne		• •	2 869		2 540		1 977	
Répartition	femmes	• •	1 065	37,1	975	38,4	761	38,5
	hommes	• •	1 804	62,9	1 565	61,6	1 216	61,5
Nombre moyen de jours de formation continue individuelle	par FTE	• •	0,5		0,5		0,4	
	par HC	• •	0,5		0,4		0,3	
Répartition	femmes	• •	0,5		0,5		0,4	
	hommes	• •	0,5		0,5		0,4	

Suite à la modification d'une base de calcul, les chiffres clés des années 2020 à 2022 ont été légèrement adaptés.

Jours d'absence pour cause de maladie

			2022		2021		2020	
		Dir. AG	Jours	en %	Jours	en %	Jours	en %
Jours de maladie par poste à plein temps/variation, par rapport à l'année précédente		•	6,70	30,90	5,10	3,50	4,90	-4,80

En 2022, le nombre d'absences pour maladie a augmenté surtout au premier trimestre, tous secteurs confondus. La multiplication des cas de maladie et leur durée sont en phase avec le nombre de cas de Covid-19 publiés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la même période.

Plan de retraite

		2022	2021	2020
Fonds distinct destiné au financement des engagements de la prévoyance vieillesse		Oui	Oui	Oui
Volume estimé des engagements de prévoyance vieillesse qui peuvent être couverts par les placements effectués à cette fin		CHF 3 606 777 919	CHF 3 557 490 544	CHF 3 388 730 779
Base utilisée pour cette évaluation		Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension	Calcul actuariel de l'expert en caisses de pension
Quand l'évaluation a-t-elle été effectuée?		au 31.12.2022	au 31.12.2021	au 31.12.2020
Le fonds constitué offre-t-il une couverture intégrale des engagements de prévoyance vieillesse? ¹		Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)
Pourcentage ² du salaire brut,	à la charge du travailleur	10,0%	10,0%	10,0%
	à la charge de l'employeur	15,0%	15,0%	15,0%
Taux de participation à des plans de prévoyance vieillesse (rapport de financement)	travailleur	40%	40%	40%
	employeur	60%	60%	60%

¹ La couverture intégrale doit être reconstituée dans un délai de sept ans au maximum.

² Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de l'effectif.

Engagement sociétal

Depuis sa création en 1826, la Mobilière opère sur une base coopérative. Assumant notre responsabilité, nous nous engageons activement, depuis plusieurs décennies, pour l'économie, la société, la culture et l'environnement.

«La Mobilière – engagée pour la Suisse»: cette vision sous-tend notre engagement sociétal. En tant que partenaire responsable, la Mobilière soutient le développement positif de la société et de l'économie suisses. Elle agit en cohérence avec son identité coopérative, au-delà de son cœur de métier.

Nous nous engageons pour la recherche en soutenant plusieurs initiatives. Nous encourageons la prévention et menons nos propres activités dans les domaines de la jeunesse, de la culture, de l'économie et de la nature. Grâce à nos projets de prévention régionaux, nous contribuons activement à accroître la sécurité et la protection contre les dangers naturels en Suisse. Nous soutenons des organisations d'utilité publique et des partenariats dans les domaines culturel, social et économique par le biais de différents fonds.

La transmission du savoir et l'échange avec nos parties prenantes revêtent une importance fondamentale dans nos engagements. Nous nous inspirons mutuellement et faisons naître la nouveauté.

Grâce à nos 80 agences générales, nous sommes proches des gens et des entreprises dans les quatre régions linguistiques. Notre orientation régionale nous permet d'identifier les besoins et d'adapter les projets aux spécificités locales.

La Mobilière a une approche holistique de l'engagement sociétal, accordant une importance égale aux dimensions écologique, économique et sociale du développement durable. Nous nous appuyons également sur le potentiel créatif de l'art et de la culture, qui favorise les processus de transformation et de développement.

L'engagement en faveur de la société est la tâche de tous les secteurs de l'entreprise et de tous les membres du personnel. La Mobilière soutient par exemple ses collaboratrices et collaborateurs actifs dans le système de milice suisse. Nous représentons ainsi la coopérative active à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe. Dans ce domaine, le Conseil d'administration de la Coopérative délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de

l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des thèmes de positionnement et des conditions-cadres définis par le Conseil d'administration.

Notre engagement sociétal en 2022: de nombreux temps forts



Prévention et nature: des digues mobiles pour cinq nouvelles communes

En 2022, la Mobilière a fait cadeau, comme en 2019, de conteneurs de protection mobile contre les crues à cinq communes particulièrement exposées. Ces digues mobiles avaient fait leurs preuves dans les régions d'Interlaken et de Zofingue lors des intempéries de l'été 2021. Chaque conteneur contient des éléments déroulables, qui, mis bout à bout, totalisent une longueur de 400 m, ainsi que tout l'équipement nécessaire à leur déploiement. Les nouveaux bénéficiaires des systèmes de digue mobile sont les communes de Lucerne, Bienne, Thoune, Porrentruy et Kreuzlingen.



Entreprises et emploi: Forum Mobilière itinérant

À l'automne 2022, un projet pilote de Forum Mobilière itinérant a été mené en étroite collaboration avec les agences générales de Winterthur, St-Gall et Schaffhouse. Au cours de ces dix journées d'atelier, nous avons accueilli 75 personnes venant de 28 entreprises et développé avec elles des approches individuelles de solution aux divers défis auxquels elles sont confrontées.



Habiter et vivre ensemble: l'Atelier du Futur en tournée

En 2022, l'Atelier du Futur s'est tenu en divers endroits de Suisse: lors de la fête de la ville de Berne, un mini Atelier du Futur proposait aux enfants et adolescents des activités de peinture et de découverte des insectes comestibles. L'Atelier du Futur a ensuite fait étape dans la vallée de Conches, lors du camp fédéral scout qui a réuni près de 30 000 louveteaux, éclais et picos. Au menu: programmation micro-informatique, atelier de réflexion sur le thème de l'alimentation et des déchets, et création de graffitis. Les jeunes ont pu en outre s'essayer à l'écriture de chansons, au hip-hop et au breakdance. Dans le cadre du Locarno Film Festival, de jeunes Tessinoises et Tessinois ont pu s'initier à la cuisine à base d'herbes et à la photographie, concevoir des vêtements en matériau recyclé ou réaliser un film en stop motion. Et enfin, lors du Festival international du cinéma documentaire Visions du Réel, sous la houlette de professionnels, quinze jeunes ont pu réaliser un court-métrage sur un thème de société et le présenter au public.



Art et culture: série d'expositions «Art et développement durable»

La 15^e édition de notre série d'expositions «Art et développement durable», dont le vernissage a eu lieu le 3 mai, était consacrée à Monica Ursina Jäger. Au travers de ses vidéos, collages, dessins et sculptures, l'artiste s'intéresse aux relations entre nature et civilisation. Plus de 200 personnes ont participé aux visites guidées de l'exposition. En raison des mesures d'économie d'électricité mises en place par la Mobilière dès le 5 septembre, l'éclairage et les vidéos ont dû être désactivés, et l'exposition a dû fermer ses portes plus tôt que prévu.

Prévention et nature

Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, Université de Berne

Le [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#) est le fruit d'une collaboration entre le Centre Oeschger de recherche en climatologie de l'Université de Berne et la Mobilière. Ses axes de recherche sont principalement les processus liés à la grêle, aux tempêtes et aux inondations, ainsi que les dégâts qui en découlent. L'exercice sous revue a vu l'aboutissement du projet «Dynamique des crues». Ce projet de longue date portait sur l'élaboration d'un modèle mettant en évidence la chaîne du processus de crues, de la montée des eaux à la décrue, et son incidence sur les bâtiments. La haute résolution spatio-temporelle du modèle permet de visualiser en détail l'évolution dynamique d'une crue. L'outil «[Dynamique de crues](#)» est destiné en particulier à la protection de la population et doit permettre aux services d'intervention publics de se préparer à des scénarios inédits. Il est disponible gratuitement.



Protection contre les dangers naturels

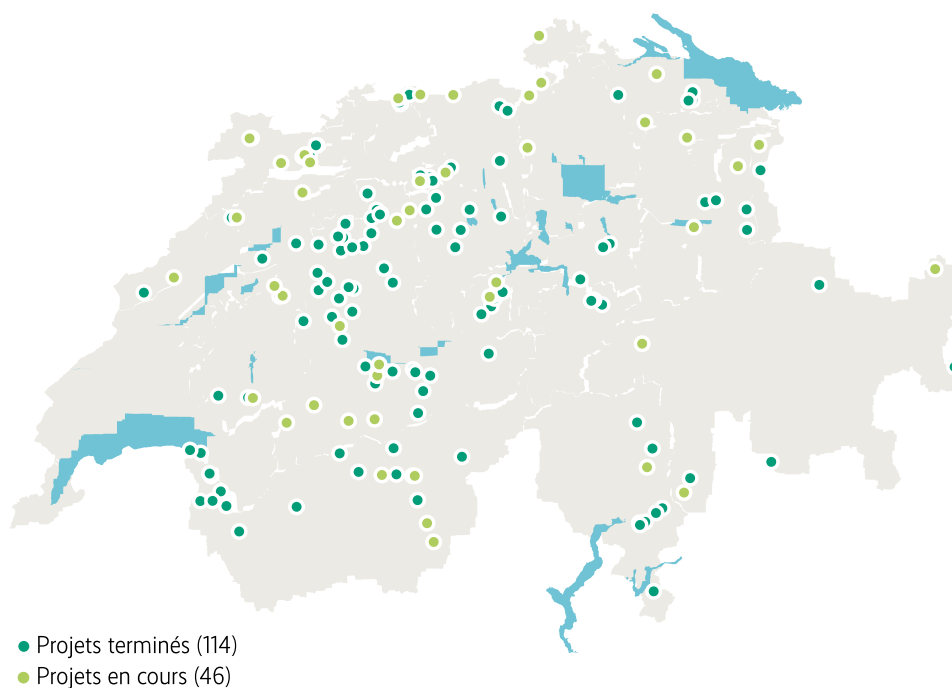
165

[projets de prévention](#) ont été cofinancés par la Mobilière depuis 2006, pour un total de plus de 42 MCHF.

Projets de prévention

En 2022, malgré une sécheresse exceptionnelle, de violents orages ont causé des dommages d'une ampleur supérieure à la moyenne, comme ce fut le cas à l'été 2021. Leader de l'assurance choses, la Mobilière porte un intérêt intrinsèque aux mesures de prévention et à la protection contre les répercussions d'événements naturels. Depuis 2006, elle a soutenu 165 projets de prévention dans des communes exposées aux risques naturels, pour un total de plus de 42 MCHF. Durant l'exercice sous revue, neuf nouveaux projets sont venus s'ajouter à la liste.

Engagement en faveur de projets de prévention





Agir pour la biodiversité
Près de

8,4
mios

de [MoBees](#) sont à l'œuvre en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, sur 204 sites, apportant quotidiennement une contribution importante à l'abondance des récoltes et au maintien de la biodiversité.

MoBees

Cela fait six ans que les MoBees volent dans toute la Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Durant l'année sous revue, 27 nouvelles ruches ont été installées, ce qui porte à 283 le nombre total de ruches réparties sur 204 sites. Ce projet bénéficie de la participation de 75 agences générales. Outre les abeilles mellifères, le projet MoBees favorise également, depuis 2021, le développement des abeilles sauvages, afin de contribuer plus efficacement à la préservation de la biodiversité. À ce jour, quelque 311 hôtels à abeilles sauvages ont été installés dans toute la Suisse. Les particuliers aussi peuvent les acquérir auprès de la Mobilière.

«Fonds Mobilière ponts et passerelles»

Créé en 2019 dans le cadre du partenariat conclu entre l'association Suisse Rando et la Mobilière, le «Fonds Mobilière ponts et passerelles» aide à financer l'entretien et le remplacement de ponts et de passerelles du réseau suisse de chemins de randonnée pédestre, long de 65 000 km. Durant l'année sous revue, il a été alimenté à hauteur de CHF 350 000. En 2022, le Fonds a soutenu treize projets, sur l'ensemble du territoire suisse. Les demandes émanent de communes, de bourgeoisies, de collectivités publiques ou d'organismes privés à but non lucratif.

Informations complémentaires:

[Forum Mobilière Thoune et Forum Mobilière Lausanne](#)

Entreprises et emploi

Forum Mobilière Thoune et Forum Mobilière Lausanne

Depuis 2014, le Forum Mobilière Thoune permet aux PME suisses, aux organisations d'utilité publique, aux associations, aux institutions culturelles et aux fondations de développer leurs compétences en matière d'innovation. Ce concept éprouvé et reconnu est mis en œuvre au château de Thoune et, depuis 2020, au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne. Au total, 38 ateliers, réunissant en tout 496 participantes et participants, ont été organisés.



Engagement sociétal des agences
générales

Quelque

151

[projets culturels, sociaux et écologiques durables](#) ont été soutenus en Suisse par la Mobilière depuis 2015.

Fonds pour des projets durables dans les régions

Depuis 2015, les agences générales de la Mobilière disposent du «Fonds pour projets durables dans les régions», qui leur permet de soutenir financièrement des projets durables dans leur zone d'activité. Connaissant parfaitement leur région, elles savent en effet précisément où leur action peut contribuer à un développement positif et durable. Durant l'année sous revue, le jury, composé de représentantes et représentants de la Mobilière, a approuvé 25 projets sur 27 demandes, pour un montant total de CHF 600 000. Le nombre de demandes a encore augmenté par rapport à l'année précédente. Parmi les projets retenus, citons le réaménagement proche de l'état naturel du Rosengarten à Zofingue, le sentier pédagogique musical «Oberwaldner Ghörgang» à Obwald ou encore le projet de recyclage du plastique «Makerspace» dans la Principauté de Liechtenstein. Nous encourageons une mise en œuvre conjointe, dans la mesure du possible, des projets par les agences générales et par leurs initiateurs, car nous y voyons un facteur essentiel de succès du positionnement local de la Mobilière.

Habiter et vivre ensemble

Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPFZ

Les interactions numériques responsables centrées sur l'être humain se trouvent au cœur du travail de recherche du [Laboratoire Mobilière d'analyse de données](#) de l'EPFZ. Ces recherches portent, entre autres, sur les possibilités d'utilisation des nouvelles technologies

telles que la réalité virtuelle ou la télématicque, associées à l'apprentissage automatique, dans le but de réduire le stress chronique au poste de travail ou de prévenir les accidents de la circulation.



Immersion

Dans le domaine de la réalité virtuelle, l'immersion désigne un état psychologique où le sujet, soumis à des stimuli sensoriels, cesse de se rendre compte de son propre état physique et perçoit l'environnement virtuel comme s'il était réel.

L'analytique immersive offre des possibilités inédites de visualiser des données: notre environnement se transforme en écran d'affichage. Le Laboratoire Mobilière a développé un système d'analytique immersive permettant, tant aux spécialistes qu'aux profanes, d'interpréter plus facilement des données complexes grâce à une visualisation 3D. Cette application holographique, récompensée par le prix Innovedum de l'EPFZ, a pu être testée par le public lors des Journées suisses du digital dans cette même institution.

Par ailleurs, le Laboratoire Mobilière s'intéresse aux inconvénients des interactions numériques. Partant de l'exemple du télétravail obligatoire pendant le semi-confinement ou de l'utilisation de médias numériques par les jeunes, une étude scientifique montre pourquoi et dans quelles situations il est préférable pour notre capacité de performance et notre bien-être de recourir aux interactions personnelles plutôt que de miser exclusivement sur les interactions numériques.

Atelier du Futur

L'[Atelier du Futur](#) a été créé par la Mobilière en 2018. En 2022, ce camp d'été gratuit unique en son genre a accueilli au Sport Resort de Fiesch (VS) 331 jeunes francophones et 360 germanophones, presque deux fois plus que l'année précédente. Pendant une semaine, les participantes et participants, âgés de treize à quinze ans, ont abordé de manière créative des questions de société urgentes dans quatre domaines: consommation, environnement, numérisation, art et culture. Des expertes et experts, des artistes et des personnalités intéressantes ont accompagné les jeunes dans le cadre d'ateliers inspirants.

Informations complémentaires:

[Prix Mobilière 2022](#)

Art et culture

L'art et le Prix Mobilière

En raison des incertitudes liées à la pandémie, le salon artgenève 2022 a été reporté de janvier à mars. L'exposition organisée à l'occasion de la remise du Prix Mobilière a été inaugurée le 2 mars en présence d'un millier de personnes invitées. L'exposition présentait les œuvres de tous les artistes nominés en 2022 et en 2021, cette édition ayant été annulée. Au total, plus de 20 000 curieux se sont pressés à artgenève.

Expositions sur nos sites de Direction

À Nyon, lors de la «Journée des Arts» du 5 novembre 2022, une exposition individuelle a été inaugurée avec des œuvres de l'artiste Janik Bürgin, qui s'est poursuivie jusqu'au 17 mars 2023. À Berne, de fin novembre 2022 à la mi-mars 2023 s'est tenue une exposition de l'artiste Tobias Gutmann et de Sai Bot, une intelligence artificielle capable d'esquisser sur le vif le portrait des personnes intéressées. Les œuvres ainsi réalisées ont permis tant à Sai Bot qu'à l'exposition en elle-même de se développer en continu. Une fois leur portrait terminé, les modèles l'ont reçu au format numérique par e-mail et ont pu, s'ils le souhaitaient, venir chercher l'exemplaire unique en version papier à la fin de l'exposition.



Promotion des sciences, de la recherche et de l'art

Avec CHF

656 000

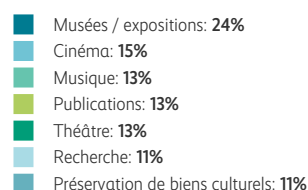
la [Fondation du Jubilé](#) a soutenu 53 projets en 2022.

Fondation du Jubilé

En plus de son engagement en faveur de la nature, la Mobilière s'engage également en faveur du patrimoine culturel suisse, notamment par le biais de la Fondation du Jubilé. En 2022, nous avons soutenu 53 projets sur 347 demandes pour une valeur totale de CHF 656 000. Les projets retenus proviennent de différentes régions et relèvent des domaines suivants: recherche, film / festival de cinéma, théâtre / danse / théâtre pour enfants, arts visuels / exposition / musée, protection générale des biens culturels, musique, édition et festival. Chaque année, la Fondation soutient 30 à 60 projets, auxquels elle octroie des montants entre CHF 5000 et CHF 40 000. Son budget provient, d'une part, du revenu des titres détenus par le fonds de la Fondation et, d'autre part, d'un versement à bien plaisir issu du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Promotion des sciences, de la recherche et de l'art

Dons de la Fondation du Jubilé en 2022



Fonds de donations de la Mobilière

2 MCHF

Ce montant permet à la Mobilière de soutenir chaque année des institutions sociales et de nombreux projets d'utilité publique en lien avec la société, la culture, la formation et l'économie.

Fonds de donations

Constitué au début des années 1970, le Fonds de donations est doté annuellement de 2,0 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Coopérative. Il permet de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels, économiques et d'utilité publique ainsi que des projets de formation. Chaque année, le Fonds octroie à une ou plusieurs institutions sociales de rayonnement national des dons d'un montant compris entre CHF 50 000 et CHF 100 000 chacun. Au cours de l'année sous revue, le Fonds de donations a versé une subvention à la fondation «allani Kinderhospiz Bern», la première institution de soins palliatifs pédiatriques en Suisse. Il accorde en outre son soutien pour les années 2022 et 2023 à l'association Sonnhalde Gempen, qui œuvre pour l'inclusion de personnes souffrant d'autisme ou d'autres troubles de la perception, du traitement de l'information sensorielle ou du comportement.

Pour les années 2022 et 2023, la Fondation Bernaville recevra elle aussi de la Mobilière une aide financière destinée à la construction de nouveaux bâtiments. Depuis plus de 40 ans, la Fondation Bernaville propose aux personnes souffrant de troubles cognitifs des prestations dans les domaines du logement, des loisirs, de la formation et de l'emploi ainsi que de l'insertion professionnelle. De plus, le Fonds de donations a octroyé des contributions financières à la Fondation Brüttelenbad, qui offre des logements modernes à plus de 60 adultes souffrant de troubles cognitifs ou de multiples atteintes à la santé, ainsi qu'à la Fondation Arbeitskette pour l'achat d'une nouvelle cuisine centrale de production. Grâce à ce don, 60 postes de travail d'insertion ont pu être maintenus. Au total, 175 projets ont bénéficié des allocations du Fonds de donations durant l'exercice sous revue.

Climat et énergie

Avec nos objectifs climatiques, nous entendons réduire durablement l’empreinte carbone liée à nos activités. Dans le cadre de notre engagement environnemental, nous encourageons la prise de conscience en faveur d’une utilisation responsable et respectueuse des ressources.

Les assureurs ont tout intérêt à préserver durablement l’environnement et à limiter autant que possible les risques dans ce domaine ainsi que leurs possibles conséquences financières. La Mobilière entend apporter sa pierre à l’édifice. Nous relevons activement les défis posés par le changement climatique, tels que les catastrophes naturelles et les cas de sinistre qui en résultent. En tant qu’entreprise de services, nous n’avons qu’un impact modéré sur l’environnement. Toutefois, il existe des possibilités d’amélioration concrètes, que nous mettons en œuvre de façon continue.

«Protéger le climat. Promouvoir les PME»: en tant que partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat, nous soutenons des entreprises qui contribuent à la protection du climat grâce à des projets innovants.

Nos parties prenantes attendent une gestion efficace des conséquences de nos activités sur l’environnement. Afin de répondre à ces exigences, nous diminuons nos émissions de CO₂ dans les champs d’action que sont la mobilité, l’énergie ainsi que le matériel et les déchets. En outre, nous aidons nos clientes et clients à adopter un comportement respectueux des ressources, d’une part, et soutenons le passage à des modèles d’affaires durables à travers nos investissements, d’autre part.

En ce qui concerne les thèmes du climat et de l’énergie, nous sommes en contact régulier avec, entre autres, les gouvernements cantonaux, les autorités, les associations, notre clientèle, nos fournisseurs et nos partenaires, qui peuvent ainsi s’exprimer sur les mesures engagées et soumettre des propositions d’amélioration. Chaque année, nous procédons à la mise à jour de nos mesures.

Informations complémentaires:



[La stratégie climatique de la Mobilière](#)

Stratégie climatique de la Mobilière: réduire les émissions de CO₂

Dans le cadre de notre gestion environnementale, nous encourageons la prise de conscience en faveur d'une utilisation responsable et respectueuse des ressources, à tous les niveaux de l'entreprise. Deux tiers de nos émissions de CO₂ sont dus aux déplacements professionnels et au trafic pendulaire. Le reste de notre impact environnemental sur lequel nous pouvons agir directement résulte de la consommation électrique et du chauffage sur nos sites, de l'achat de matériel ainsi que du volume de déchets produits. En agissant sur trois leviers – «Réduire», «Investir» et «Sensibiliser» –, dans [neuf champs d'action](#), nous voulons diminuer notre empreinte écologique. Nous rendons compte plus en détail des émissions de CO₂ indirectes causées par nos activités dans les chapitres [«Produits d'assurance et prestations de service»](#) et [«Placements responsables»](#).

Nos objectifs

Réduire

Réduire de 50% nos émissions de CO₂ d'ici à 2030 par rapport à 2018 (environ 17 669 tonnes de CO₂e). Nous entendons atteindre au moins la moitié de cet objectif par le biais de nos propres mesures dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

Le calcul du bilan carbone porte sur les trois sites de Direction de la Mobilière et les 80 agences générales.

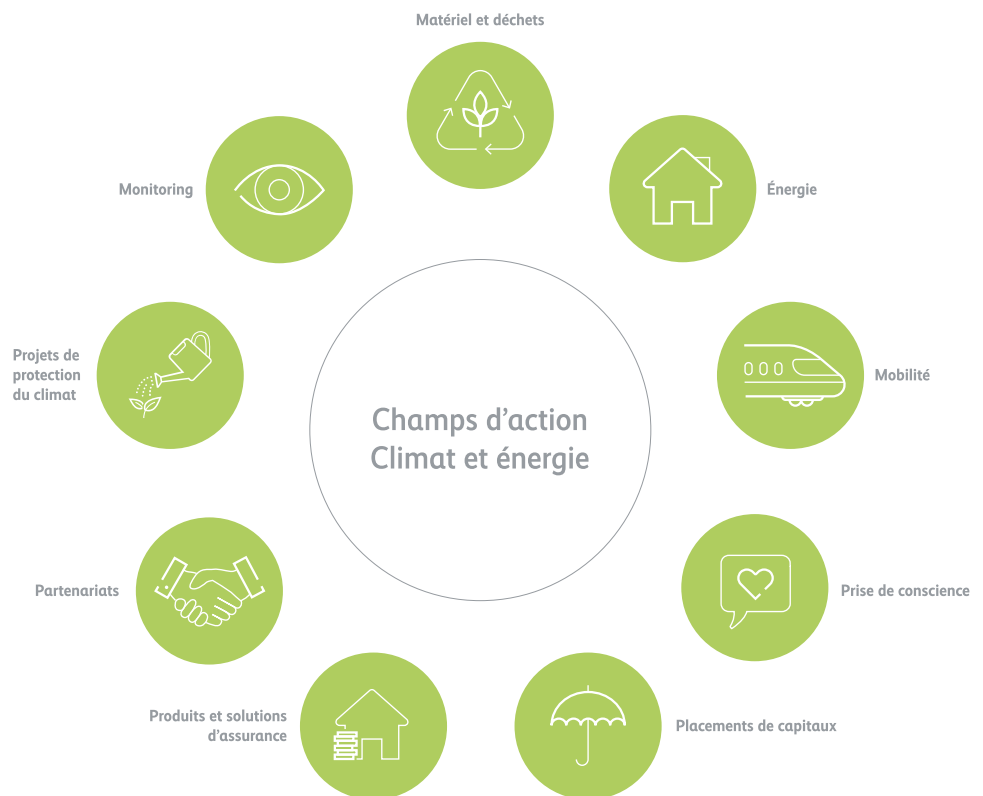
Investir

Chaque année, investir jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat dans le cadre de notre engagement sociétal.

Sensibiliser

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, sensibiliser de manière ciblée personnel, clientèle, partenaires et grand public au sujet du climat.

Les neuf champs d'action de notre stratégie climatique



La responsabilité de l'élaboration, du développement et de la mise en œuvre de la stratégie climatique incombe aux secteurs du Comité de direction, en collaboration avec la fonction support du Comité de direction Public Affairs & Développement durable. Le Comité de direction est régulièrement informé de l'état d'avancement et des étapes à venir.

Économies d'énergie: sensibiliser et motiver le personnel



Une mobilité plus respectueuse de l'environnement grâce au Swiss Climate Challenge

Au printemps, la Mobilière a invité le personnel des sites de Direction à participer au Swiss Climate Challenge. Les collaboratrices et collaborateurs ont ainsi pu faire le bilan de leur mobilité et de leur empreinte carbone, mais aussi comparer et améliorer leurs résultats. Pendant les six semaines qu'a duré le challenge, une distance de 463 612 km a été parcourue par quelque 260 membres du personnel, ce qui représente plus de onze fois le tour de la Terre. Plus de 10% des trajets ont été réalisés à pied ou à vélo.



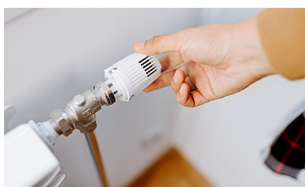
La Mobilière réalise des économies d'énergie volontaires

La Mobilière est membre de l'Alliance pour les économies d'énergie. Fondé en octobre 2022, cet organisme réunit entreprises, associations, cantons, villes et communes qui contribuent, par des mesures volontaires, à assurer le plus longtemps possible l'approvisionnement en énergie et à éviter d'éventuelles coupures.



Autres mesures

À la suite de l'appel aux économies d'énergie lancé par le Conseil fédéral, nous avons engagé des mesures supplémentaires sur nos sites de Direction dès septembre. Il a ainsi été décidé, entre autres, de désactiver certains ascenseurs et de réduire le nombre de zones de pause par étage, de renoncer à l'éclairage nocturne (devantures, logos, etc.) et d'éteindre écrans et imprimantes le soir. Pendant la période de chauffage 2022/2023, nous avons également abaissé la température de deux degrés dans nos locaux.



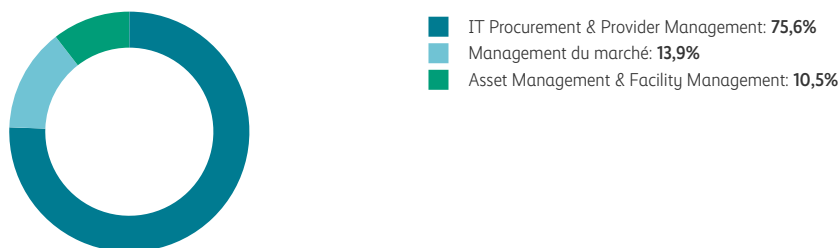
Sensibilisation du personnel à une gestion économe de l'énergie

Pendant l'exercice sous revue, nous avons encouragé les collaboratrices et collaborateurs des sites de Direction à économiser systématiquement les ressources énergétiques par des gestes simples. Pendant l'été, par exemple, les mesures consistaient à laisser autant que possible les fenêtres closes pour conserver la fraîcheur dans tous les bureaux, à créer un courant d'air tôt le matin, à refermer les fenêtres avant la montée de la température extérieure et à baisser les stores afin d'éviter le rayonnement direct du soleil sur les vitres.

Activités dans le secteur des achats durables

L'achat de produits et de services peut avoir des conséquences sur les plans social et écologique. C'est pourquoi la Mobilière assume ses responsabilités dans ce secteur également. Elle entend ainsi diminuer continuellement les impacts négatifs sur l'environnement et la société. En 2022, les unités IT Procurement & Provider Management, Management du marché et Asset Management & Facility Management ont effectué des achats pour les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich pour un montant de 244,4 MCHF.

Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2022



L'unité IT Procurement & Provider Management est à l'origine de la plus grande part du volume d'achats global, avec un montant de 199,7 MCHF. Elle est suivie de l'unité Management du marché, avec 30,8 MCHF, et de l'unité Asset Management & Facility Management, qui est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres sites de Direction et des infrastructures de bâtiments, avec 13,9 MCHF. Par ailleurs, la Mobilière octroie des mandats de planification et de réalisation pour des projets de construction et de transformation.

Répartition des achats des sites de Direction en 2022 par catégorie de biens ou de services



La gestion des achats des 80 agences générales de la Mobilière est décentralisée. Nos agences générales étant dirigées par des entrepreneures et des entrepreneurs indépendants, elles décident elles-mêmes de leurs achats. Effectuer des achats durables en privilégiant les entreprises locales ou régionales est une pratique profondément ancrée dans la politique de

la Mobilière. Ainsi, en 2022, comme en 2021, nous avons attribué 88% des mandats de prestations de services et 100% des mandats d'impression à des entreprises opérant sur le marché suisse. Les achats de matériel informatique ou de logiciels sont effectués en grande partie par l'intermédiaire des succursales suisses des sociétés concernées.

Lors de l'exercice sous revue, nous avons mis en œuvre les mesures suivantes dans le domaine des achats durables.

- La durabilité a été inscrite dans les instructions internes relatives au processus d'évaluation des achats.
- Grâce au recours systématique à la signature numérique pour les contrats et les commandes, l'unité IT Procurement & Provider Management a contribué à réduire la consommation de papier.
- Pour les achats du Management du marché, l'unité Services marketing, en collaboration avec notre partenaire stratégique pour l'achat d'articles publicitaires, a calculé les émissions de CO₂ de tous les articles vendus dans notre boutique devant être produits en 2022. Ce calcul nous a permis de privilégier les articles dont la production émet moins de CO₂ ou dont l'emballage est plus durable, par exemple. Nous avons ainsi acheté 62 articles plus respectueux des ressources, entraînant une baisse effective des émissions carbone de 24,5%.
- Afin de mieux évaluer la durabilité et les émissions carbone des événements, et de prendre des mesures en conséquence, nous utilisons le Sustainable Event Monitoring System. Nous y avons eu recours à l'Atelier du Futur à Fiesch, l'un de nos grands événements, et avons ainsi pu mesurer la quantité d'émissions de CO₂ produites. En ce qui concerne les achats, l'hébergement, la mobilité, les déchets, la sécurité, l'eau et l'énergie, nous avons développé un concept dans chacun de ces domaines et compilé différentes valeurs à des fins de calcul des émissions ou d'analyse générale. Les résultats obtenus seront intégrés dans la planification 2023.
- Autres mesures dans le domaine de la gestion des achats et de l'environnement: alimentation en électricité 100% renouvelable, d'origine hydraulique certifiée et produite en Suisse, sur nos sites de Direction, don de meubles de bureau à diverses organisations d'utilité publique, collecte d'anciens téléphones portables à des fins de réparation et de vente ou d'élimination correcte avec récupération des matières premières.

Activités des agences générales

Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent elles aussi à la réalisation des objectifs climatiques fixés. Pendant l'exercice sous revue, elles ont planifié pour la première fois leurs activités destinées à réduire leur empreinte carbone à l'aide de l'application «Carte Verte». Afin de mieux évaluer leur potentiel dans ce domaine, 24 agences générales ont bénéficié de la visite sur place d'une société de conseil externe en matière d'efficacité énergétique. Conçue en 2021, l'application «Carte Verte» a été étoffée en 2022. Désormais, les données de chaque agence générale pour l'établissement du bilan carbone sont elles aussi saisies directement dans l'application. Cette nouveauté facilite la tâche aux agences générales, dont l'agrégation des données avec celles des sites de Direction est en partie automatisée.

En 2021 a été lancé un programme de remplacement des chauffages à combustible fossile dans les bâtiments de la Mobilière qui sont loués à des agences générales ou des agences.

Divers critères, tels que l'âge de l'installation existante, la disponibilité future d'un chauffage à distance ou l'intégration dans les travaux déjà prévus, jouent un rôle dans la planification de sa mise en œuvre. Après trois premiers sites en 2021, les installations de deux autres sites ont pu être remplacées par des alternatives écologiques au cours de l'année sous revue. Les fonds alloués jusqu'en 2030 par la Mobilière pour ce programme s'élèvent au total à 7,5 MCHF.

Investissements dans des projets de protection du climat

Dans le cadre de son fort [engagement sociétal](#) et de sa stratégie climatique, la Mobilière investit chaque année jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat. En 2022, nous avons soutenu quatre projets. Deux projets d'exploitation forestière optimisée pour le climat, à Zofingue et Prättigau, ont permis de réduire à long terme le CO₂ présent dans l'atmosphère et d'améliorer la résistance de la forêt par une baisse de l'exploitation du bois. Les deux autres projets ont porté sur la renaturation de hauts-marais dans les cantons de Neuchâtel et Lucerne, l'objectif étant de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère et de promouvoir la biodiversité. Grâce à ses investissements, la Mobilière a permis d'éviter l'émission de 16 000 tonnes de CO₂e au total.

CO₂e par champ d'action



Notre bilan CO₂ et environnemental

Indicateurs environnementaux et bilan carbone sont les deux principaux instruments sur lesquels la Mobilière s'appuie pour évaluer l'efficacité de ses mesures en faveur du climat et de l'environnement. Nous faisons également appel à nos spécialistes internes afin d'interpréter correctement ces indicateurs dans le contexte de la marche des affaires. Ces échanges sont la condition permettant d'évaluer l'efficacité des mesures en toute fiabilité et d'en élaborer de nouvelles.

Après deux années marquées par la pandémie, la mobilité en particulier s'est accrue pour revenir progressivement à la normale pendant l'année sous revue. Par conséquent, les émissions de CO₂ dues au trafic pendulaire ont augmenté de 40% par rapport à 2021. À noter que les collaboratrices et collaborateurs ayant conservé un mode de travail en partie nomade, principalement sur les sites de Direction, les émissions de CO₂ sont toutefois inférieures de 14% à celles de 2018, année de référence. De même, les émissions de CO₂ dues à la consommation d'énergie étaient également plus faibles que celles de 2018 (-12%), du fait notamment de l'utilisation accrue de courant renouvelable dans les agences générales et du passage à des chauffages à énergie durable. En revanche, les émissions de

CO₂ dues aux déchets et à la consommation de papier ont augmenté respectivement de 9% et de 10% par rapport à 2021, en raison également du retour au bureau. Au total, les émissions de CO₂ liées à nos activités ont augmenté de 2% par rapport à l'exercice précédent, mais sont restées inférieures de 20% à celles de 2018, année de référence.

Bilan CO₂

en t de CO ₂ e	Dir.	AG	2022	2021	2020	2019	2018
Scope 1 ¹	•	•	935	1 097	1 176	1 581	1 542
Scope 2 ²	•	•	276	470	433	461	436
Scope 3 ³	•	•	12 888	12 311	12 363	16 496	15 691
Total	•	•	14 099	13 878	13 973	18 538	17 669

Les émissions de gaz à effet de serre (CO₂e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

¹ Émissions directes issues de nos propres sources

² Émissions indirectes issues d'énergie achetée

³ Toutes les autres émissions indirectes

Chiffres clés de la gestion environnementale

Sur la base de trois sites de Direction

	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de collaborateurs ¹	2 775	2 687	2 428	2 372	2 169
Consommation d'électricité en kWh ²	5 439 375	4 932 872	5 166 734	5 913 658	6 273 117
Chauffage à distance en kWh	2 517 108	3 180 971	2 487 604	2 977 634	2 664 623
Gaz naturel en kWh ³	480 691	457 509	550 065	760 547	613 060
Pétrole en kWh ⁴	0	0	0	0	0
Consommation totale d'énergie en kWh	8 437 174	8 571 352	8 204 403	9 651 839	9 550 800
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	3 040	3 189	3 379	4 069	4 403
Consommation de papier en t ⁵	86	68	101	111	130
Volume de déchets, en t, dont ⁶	173	175	217	346	404
– déchets recyclés (papier, carton, documents détruits, PET, verre, piles et batteries, déchets électroniques, métaux, dosettes de café, etc.)	93	106	121	182	226
– déchets résiduels (incinération UIOM)	80	69	96	164	178

¹ Y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

² Y compris centre de données, centre d'impression, garage, service de catering à Berne et à Nyon (jusqu'à fin 2015 / dès mars 2018)

³ Passage au biogaz à 100% au mois de mai 2021

⁴ Hormis la consommation de carburant de la flotte d'entreprise (seize voitures / véhicules utilitaires)

⁵ Y compris agences générales et agences

⁶ Y compris les déchets spéciaux (issus des travaux de modernisation des bâtiments de la Direction de Berne et de Nyon, mise en service du nouvel environnement de travail d'ici à fin 2021)

PNUE FI Principes pour une assurance responsable (PSI)

Les «Principes pour une assurance responsable» (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI) servent de guide aux entreprises d'assurance, afin qu'elles tiennent compte des critères du développement durable dans leur cœur de métier. La Mobilière a souscrit à ces principes en 2021.

Nous nous engageons à promouvoir la transparence. La publication d'informations sur les progrès réalisés en matière de PSI, telle qu'elle est prescrite dans les PSI, est intégrée dans le présent rapport de gestion. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des thématiques relevant de nos différentes activités et commentées en référence aux PSI.

Mesures	Réalisation / Renvois
Principe 1: Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance.	
Intégration stratégique	Définition de notre vision du développement durable Définition des critères ESG applicables aux placements Analyse de matérialité Stratégie climatique Rapports au Conseil d'administration et aux délégués
Personnel et univers de travail	Possibilités offertes aux collaboratrices et aux collaborateurs de faire entendre leur voix Diversité de l'effectif Stratégie «Environnement de travail» Formations de base et formations continues Code de conduite Encouragement du travail de milice auprès des collaborateurs Sensibilisation des collaborateurs
Gestion des risques et souscription	Responsabilité des processus de gestion des risques Critères d'exclusion spécifiques pour chaque branche Évaluation individuelle de chaque risque Projets de prévention
Conception des produits et services	Produits d'assurance durables
Gestion des sinistres	Téléexpertise des dommages automobiles Mobi24 Réparation plutôt que remplacement Scanner grêle
Distribution et marketing	Achats locaux et régionaux Contrôle des émissions de CO₂ dues aux articles publicitaires Contrôle du caractère durable des événements
Investissements responsables	Adhésion aux «Principes pour l'investissement responsable» (PRI) des Nations Unies Investissements durables Gestion immobilière durable

Mesures	Réalisation / Renvois
Principe 2: Nous collaborerons avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.	
Clients, partenaires et fournisseurs	Proximité avec la clientèle grâce à une organisation décentralisée Relations de partenariat à long terme avec les partenaires de distribution, les courtiers et les fournisseurs CleverDrive Sensibilisation de la clientèle à la biodiversité
Principe 3: Nous coopérerons avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux sociaux et de gouvernance.	
Dialogue avec les parties prenantes	En dialogue permanent avec nos parties prenantes
Initiatives, partenariats et affiliations	Initiatives Partenariats de recherche Partenariats culturels Adhésions
Principe 4: Nous rendrons compte de l'application des Principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.	
Reporting	Rapport de développement durable depuis 2014

UNEP FI Principles for Sustainable Insurance (PSI)

The Principles for Sustainable Insurance (PSI) of the United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI) serve as guidelines for insurers for addressing sustainability criteria in their core business. La Mobilière signed the principles in 2021.

We support the call for transparency. The prescribed disclosure of progress is integrated into this annual report. The following table provides an overview of the topics in which our individual activities in connection with the Principles are explained.

Measures	Fulfilment/admonitions
Principle 1: We will embed in our decision-making environmental, social and governance issues relevant to our insurance business.	
Strategic integration	Definition of our understanding of sustainability Definition of ESG criteria for the investments Materiality analysis Climate strategy Reporting to the Board of Directors and delegates
Employees and work environment	Employee participation Diverse workforce Working paradigm strategy Training and development Code of conduct Promotion of public service among employees Raising employee awareness
Risk management and underwriting	Risk management process responsibility Sector-specific exclusion criteria Specific risk approach Prevention projects
Product and service development	Sustainable insurance products
Claims management	Tele-expertise for motor vehicle claims Mobi 24 Repair rather than replacement Hail scanners
Sales and marketing	Local and regional procurement Review of CO₂ emissions of promotional items Sustainability impact assessment events
Responsible investment	Signing of UN PRI Sustainable investments Sustainable real estate management

Measures	Fulfilment/admonitions
Principle 2: We will work together with our clients and business partners to raise awareness of environmental, social and governance issues, manage risk and develop solutions.	
Customers, partners and suppliers	Customer proximity thanks to decentralised organisation Long-standing relationships in a spirit of partnership with distribution partners, brokers and suppliers CleverDrive Raising awareness of biodiversity among customers
Principle 3: We will work together with governments, regulators and other key stakeholders to promote widespread action across society on environmental, social and governance issues.	
Dialogue with stakeholders	In dialogue with our stakeholders
Initiatives, partnerships and memberships	Initiatives Research partnerships Cultural partnerships Memberships
Principle 4: We will demonstrate accountability and transparency in regularly disclosing publicly our progress in implementing the Principles.	
Reporting	Sustainability reporting since 2014